Recommandations page 2

global witness

Enterrer la hache

L'industrie forestière libérienne – moteur du désastre humanitaire du Liberia, menace pour la Sierra Leone

Un rapport de Global Witness. Septembre 2002.

1 Recommandations

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) devrait :

- Imposer immédiatement un embargo total sur les exportations et le transport du bois libérien et sur son importation par d'autres pays. Un tel embargo doit être maintenu jusqu'à ce qu'il soit prouvé que ce commerce ne contribue pas à un groupe armé quelconque, dont les anciens combattants du Front Révolutionnaire Uni (FRU) et les milices des compagnies du bois.
- Mandater tout nouveau groupe d'experts sur le Liberia pour enquêter en profondeur sur le rôle joué par l'industrie forestière libérienne dans la déstabilisation nationale et régionale, afin de permettre au CSNU et à la communauté internationale d'avoir une connaissance approfondie du rôle de cette industrie. Le CSNU doit s'assurer de la participation à cette enquête d'un expert possédant une grande expérience de l'industrie du bois.
- Mandater tout nouveau groupe d'experts sur le Liberia pour enquêter en profondeur sur toute autre industrie libérienne qui pourrait contribuer à la violence et à la violation des droits humains en Afrique de l'Ouest.
- Reconnaître le rôle significatif du bois dans le financement de conflits, et convenir d'une définition du « bois du conflit » et de la manière dont il est exploité comme ressource pour la guerre, tout comme les diamants et le pétrole. Le commerce du bois du conflit devrait être interdit par la législation internationale (Voir la définition de Global Witness qui suit).

Le secrétaire général des Nations Unies devrait :

- S'assurer qu'il y aura une nouvelle étude de l'impact possible sur le domaine humanitaire de sanctions contre l'industrie du bois. Une telle étude doit aussi porter sur les effets négatifs que pourrait avoir cette industrie sur la population libérienne. Le secrétaire général doit s'assurer que ces informations sont vérifiables de manière indépendante et qu'elles proviennent de sources impartiales.

La Communauté internationale devrait :

- Augmenter l'aide humanitaire au Liberia par l'intermédiaire des agences des Nations Unies et des organisations non-gouvernementales (ONG). Les pays donneurs doivent s'assurer que les populations du Liberia recevront l'aide nécessaire jusqu'à ce que leur pays retrouve la stabilité et la paix.
- Vérifier que tous les pays exportateurs d'armements s'abstiennent de vendre des armes au *Mano River Union* ou de soutenir les groupes de rebelles armés, comme les Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD) en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

Les gouvernements français et chinois devraient :

- Mettre de côté leurs éventuels intérêts politiques et économiques pour être des participants impartiaux dans les délibérations du CSNU sur les sanctions contre l'industrie du bois au Liberia.

Le gouvernement du Liberia devrait :

- Vérifier que les compagnies travaillant au Liberia, plus particulièrement *l'Oriental Timber Company* (OTC), la *Royal Timber Company* (RTC) et la *Maryland Wood Processing Industries* (MWPI) arrêtent immédiatement leur importation illicite d'armes au Liberia et leur transport à l'intérieur du Liberia
- Vérifier que les compagnies forestières opérant dans le pays le font selon la loi, qu'elles n'emploient pas de milices armées et qu'elles arrêtent immédiatement toute violation des droits de l'homme à l'égard de la population du Liberia.
- Contrôler que l'industrie du bois du pays est gérée selon les meilleures normes internationales de développement durable des forêts, et que tous les revenus du bois dus à l'État sont versés à la Banque Centrale du Liberia et ne servent pas à payer les dépenses hors du budget de l'Hôtel de l'Exécutif (*Executive Mansion*).

Les entreprises forestières en activité au Liberia devraient :

- « Divulguer ce qu'elles paient ». Les sociétés forestières devraient rendre public l'ensemble des informations sur les taxes, redevances, droits et autres transactions avec le gouvernement libérien et/ou d'autres entités du secteur public, afin de créer une transparence et ainsi permettre à la population libérienne de poser des questions sur les dépenses publiques.

Table des matières

1 *Recommandations* **2**

2 *Résumé* **4**

3 *Introduction* **5**

3.1 Violations des résolutions 1408 (2002) et 1343 (2001) du CSNU 6

4 *Comment l'industrie forestière continue à alimenter la machine de guerre libérienne* **7**

4.1 L'industrie forestière et les importations d'armes en 2001-2002 7

4.2 Les camarades d'armes du Liberia 8

4.3 Les milices des entreprises forestières 9

4.4 Atteintes aux droits de l'homme commises par l'industrie forestière 9

4.5 Le prix à payer pour éviter les sanctions sur le bois 10

5 *Prendre la responsabilité : importateurs et exportateurs* **11**

5.1 Les importateurs des grumes de la guerre 11

5.2 Sociétés forestières au Liberia 13

5.3 La valeur de l'industrie forestière libérienne 19

6 *Liberia's Destabilising Effect on Sierra Leone* **20**

6.1 Les effets déstabilisants du Liberia sur la Sierra Leone 20

7 *Conclusion* **21**

8 *Annexes* **22**

Importations d'IHC des grumes ILC tel que vu à Sète, France, le 5 octobre 2001. Greenpeace.

Bois de conflit

Bois de conflit : bois qui, à un moment donné, a fait l'objet de transactions commerciales par des groupes armés, qu'il s'agisse de factions rebelles ou de soldats réguliers, ou par une administration civile impliquée dans un conflit armé, afin de perpétuer le conflit ou pour tirer profit d'une situation de conflit pour des gains personnels. (Définition de Global Witness).

Liste des Sigles

ADF	Autorité de développement des forêts
BIN	*Bureaux Ivorian Ngorian*
CSNU	Conseil de sécurité des Nations Unies
FAL	Forces armées du Liberia
FPNL	Front patriotique national du Liberia
FRU	Front révolutionnaire uni
ILC	*Inland Logging Company*
LISCR	*Liberian International Ship and Corporate Registry*
LURD	Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie
MGC	*Mohammed Group of Companies*
MINUSIL	Mission des Nations Unies au Sierra Leone
MWPI	*Maryland Wood Processing Industries*
OCAH	Office pour la coordination des affaires humanitaires
OTC	*Oriental Timber Company*
RSLAF	*Royal Sierra Leonean Armed Forces*
RTC	*Royal Timber Corporation*
UAT	Unité anti-terroriste
ULC	*United Logging Company*

2 Résumé

Ce rapport montre le vrai visage de l'industrie forestière au Liberia. Il met en évidence que le bois a remplacé les diamants comme nouvelle source de financement du conflit de Liberia et que le bois déstabilise la région. Ce rapport porte sur le rôle de nombreuses compagnies forestières dans l'importation et le transport illicites d'armes ainsi que sur la participation active de ces compagnies dans le conflit du Liberia, alors qu'elles commettent de graves violations des droits de l'homme contre la population libérienne. Ce rapport met aussi en évidence les actions des compagnies et des pays importateurs, en particulier la France et la Chine, et illustre l'impossibilité d'acheter du bois provenant du Liberia qui ne soit pas relié au conflit.

Début 2001, lorsque Global Witness a recommandé pour la première fois un embargo total sur le bois[1], il existait déjà des données suffisantes pour que la communauté internationale reconnaisse le rôle joué par l'industrie forestière. En mai 2001, le gouvernement du Liberia a été sanctionné par la Résolution 1343 (2001) du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur le Liberia pour son rôle central dans l'alimentation de la guerre civile en Sierra Leone. Aucune action n'a été entreprise à l'égard de l'industrie forestière libérienne. La situation au Liberia, due largement au rôle de l'industrie forestière a continué à se détériorer, alors que la communauté internationale a choisi de tourner le dos à toute action décisive. Les groupes d'experts de l'ONU sur le Liberia ne sont pas mandatés pour enquêter au sein des compagnies forestières, et les recherches effectuées pour évaluer les impacts possibles des sanctions sur la population sont – selon un enquêteur qui a fait la recherche pour le rapport compilé par l'Office du secrétaire général et l'Office pour la coordination des affaires humanitaires (OCAH) – fortement erronées[2]. Global Witness maintient qu'un embargo total sur le bois libérien est nécessaire pour obtenir une paix durable aussi bien au Liberia qu'en Sierra Leone. L'industrie forestière contribue directement à amener de plus en plus le Liberia vers un désastre humanitaire, tout en menaçant constamment la paix fragile qui existe en Sierra Leone.

L'information contenue dans ce rapport est le résultat de recherches étendues effectuées au Liberia et sur un plan international.

- Le gouvernement du Liberia achète activement des armes et des produits connexes, en contrevenant à la Résolution 1408 (2002) du Conseil de Sécurité sur le Liberia, surtout par le biais de l'industrie forestière. La pratique de l'importation illégale d'armes a bénéficié de l'aide de la Libye, du Tchad, du Burkina Faso, du Niger, de la Gambie, de la Côte d'Ivoire et peut-être de Hong Kong (voir « L'industrie du bois et l'importation d'armes en 2001-2002 », page 7).
- De nombreuses compagnies forestières libériennes et leurs milices perpètrent des violations des droits de l'homme avec impunité et avec l'appui du gouvernement du Liberia.
- Le rapport du secrétaire général de l'ONU/OCAH, publié après enquête sur la situation au Liberia, était erroné. La vérification des données a révèlé leur inexactitude et un membre de l'équipe d'enquêteurs a admis que les statistiques sur l'industrie forestière étaient fortement inexactes.
- La France et la Chine affirment toujours qu'il n'existe pas assez de preuves liant le trafic d'armes à l'industrie forestière du Liberia pour justifier des sanctions contre les bois tropicaux libériens. La France et la Chine sont les principaux importateurs de bois du Liberia et détiennent un droit de veto au sein du CSNU. (Voir « Les importateurs des grumes de la guerre », page 11.)

Camion de carottage MWPI près du port Harper. Août 2002.

Importations des grumes Forum-Liberia par Theodore Nagel tel que vu à Sète, France, le 5 octobre 2001. Greenpeace.

Le village Koindu dans le « Parrot's Beak » en Sierra Leone, près des frontières guinéennes et libériennes. Le résultat de la guerre civile menée par le FRU. Août 2002.

Pharmacie et clinique MSF à Gendema, situés en Sierra Leone à l'autre côté de la rivière de Mano du Liberia. Août 2002.

3 Introduction

En mai 2001, le gouvernement du Liberia a été sanctionné par la Résolution 1343 (2001) du CSNU pour son rôle central dans l'alimentation de la guerre civile en Sierra Leone, une guerre si brutale qu'elle a ramené l'espérance de vie du pays à 25,9 ans[3]. Moins d'un an plus tard, le 18 janvier 2002, le président de la Sierra Leone a déclaré que la guerre civile, qui avait fait rage pendant dix ans, était officiellement terminée. Cependant, en raison surtout de l'absence de programme holistique pour faire face aux problèmes intérieurs et à la menace extérieure du Liberia, cette paix déclarée par le président Kabbah sera brève, à moins que la communauté internationale ne change son approche à l'égard de cette sous-région.

Le Liberia est la principale source d'instabilité dans la région de l'Union du fleuve Mano - qui comprend le Liberia, la Sierra Leone la Guinée - et la Côte d'Ivoire. Au-delà de son soutien historique du FRU, connu pour sa brutalité et qui a détruit la Sierra Leone et dispersé des milliers de réfugiés à travers la région, le gouvernement du Liberia poursuit actuellement une politique intérieure qui a déjà nui aux domaines intérieurs et régionaux, et qui aura des conséquences internationales désastreuses si elle n'est pas contrée. Alors que le rôle du LURD, aggravant l'instabilité, ne peut être ignoré, c'est la politique intérieure du gouvernement libérien qui a mené aux plus flagrantes violations des sanctions de l'ONU – de graves atteintes aux droits de l'homme et la remilitarisation de toute une région. Elles représentent les plus grandes menaces pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest.

La force motrice de cette menace est l'industrie forestière libérienne. Quoique les diamants aient été la source principale pour le financement du conflit de la région, les sanctions de l'ONU sur l'export et le commerce des diamants bruts ont forcé Taylor à se tourner vers les revenus du bois libérien pour les devises convertibles. Loin d'être un acteur involontaire, l'industrie forestière libérienne fournirait le gros des devises étrangères au gouvernement pour ses achats illégaux d'armes. Les sociétés facilitent également la vente et l'importation d'armes, et s'engagent dans des conflits armés conjointement avec le gouvernement à travers leurs milices privées. Ainsi, l'industrie forestière libérienne a commencé à fréquenter différents acteurs malveillants, entre autres le parrain réputé de la mafia ukrainienne, Leonid Minin et le contrebandier d'armes, Sanjivan Ruprah[4]. De nombreux textes attestent que les armes arrivent au Liberia sur des navires forestiers dans les ports gérés par des sociétés forestières[5], notamment le port de Buchanan, géré par OTC, et le port d'Harper, géré par MWPI.

Le *Rapport du groupe d'experts nommés conformément à la résolution 1306 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU* était le premier à révéler l'implication des élément divers de l'industrie forestière dans le trafic d'armes et l'alimentation de la guerre civile en Sierra Leone. D'autres preuves de cette implication ont été présentées dans le *Rapport de groupe d'experts en application de la Résolution 1343 (2001), paragraphe 19, concernant le Liberia du Conseil de sécurité de l'ONU.* Malgré ces rapports et les preuves apportées par Global Witness, le Conseil de sécurité continue à éviter des sanctions ciblées sur l'industrie forestière. Le problème de la prolifération des armes au Liberia et l'absence de paix durable en Sierra Leone et au Liberia ne seront pas résolus tant que le Conseil de sécurité refusera de s'attaquer au principal pourvoyeur des armes, soit l'industrie forestière.

La France et la Chine, qui détiennent un pouvoir de veto au Conseil de sécurité, sont les principaux opposants à des sanctions sur le bois au Liberia tout en étant les plus gros importateurs de bois libérien. Lorsqu'on leur a demandé des clarifications à propos de leurs positions, la France et la Chine ont toutes les deux exprimé leur

Camps de réfugiés et maisons détruites: le résultat de dix ans de combat soutenu par le Liberia en Sierra Leone. Avril 2002.

inquiétude face aux éventuelles incidences humanitaires de sanctions supplémentaires. La France a déclaré qu'il y avait manque de preuves pour établir le lien entre le commerce illicite d'armes et l'industrie forestière libérienne[6]. Au moment de ces déclarations, des rapports de Global Witness et du CSNU[7] sur le Liberia avaient déjà révélé des liens indéniables entre les deux secteurs, et avaient démontré comment l'industrie forestière elle-même créait, et non empêchait, un désastre humanitaire.

Peu après, du personnel de l'OCAH a été chargé d'écrire le *Rapport du secrétaire général en application du paragraphe 13 (a) de la résolution 1343 (2001) sur le Liberia (S/2001/939)*. L'objet du rapport devait être « une évaluation préliminaire des incidences économiques, humanitaires et sociales que pourraient avoir sur la population libérienne les mesures qu'il (le Conseil de sécurité) pourrait décider de prendre à la suite de… » avec une attention particulière à l'industrie forestière, à l'industrie du caoutchouc et au registre de navires libériens[8].

Malheureusement, le rapport du secrétaire général/OCAH était rempli de sérieuses erreurs de preuves empiriques et d'analyse. Un individu travaillant sur le rapport déclara à Global Witness, à condition de garder l'anonymat, que les chiffres des avantages et de l'emploi de l'industrie forestière étaient largement exagérés. De plus, le rapport ne fait aucune mention de documents antérieurs du groupe d'experts du Conseil de sécurité exposant la nature destructrice de l'industrie forestière libérienne, son rôle majeur dans le contournement des sanctions en Sierra Leone, ou les atteintes aux droits de l'homme commises par de nombreuses sociétés forestières. Au contraire, le rapport chante les vertus du plus important des violateurs, l'OTC, en présentant des données incorrectes à propos des chiffres de l'emploi, des salaires et des prestations

accordées à la population.

En réponse, Global Witness a présenté des informations vérifiables au CSNU à propos de la véritable nature destructrice de l'industrie forestière au Liberia (Voir « Le prix à payer pour éviter des sanctions », page 10). Cependant, le CSNU a ultérieurement opté contre des sanctions sur l'industrie forestière. Une fois de plus, la France et la Chine étaient les opposants principaux. Plus inquiétant encore, lorsqu'un nouveau groupe d'experts sur le Liberia a été nommé, il n'a pas été mandaté pour enquêter sur l'implication de l'industrie forestière.

Depuis le dernier rapport de Global Witness en septembre 2001 : « *Sur mesure pour Taylor : Le rôle crucial des forêts du Liberia dans le conflit régional* », l'importance de l'industrie forestière pour la machine de guerre du gouvernement libérien s'est accrue. Alors que Global Witness, d'autres grandes ONG internationales et le groupe d'experts sur le Liberia de l'ONU ont proposé des informations supplémentaires sur les importations d'armes de l'industrie forestière et sur ses atteintes aux droits de l'homme, la communauté internationale ne s'est toujours pas attaquée au problème de façon significative. Il est vrai que le Conseil de sécurité a reconduit les sanctions existantes sur le Liberia le 6 mai 2002[9] en les prolongeant pour une durée de 12 mois, mais ce n'est qu'un premier pas hâtif vers une vraie démarche de résolution de problèmes plus graves de sécurité et de déstabilisation au Liberia et dans la région.

Global Witness insiste sur le fait que des sanctions sur l'industrie forestière sont indispensables pour priver le gouvernement du Liberia des financements nécessaires à l'achat d'armement, à l'oppression de ses citoyens et à la menace de la paix en Sierra Leone et dans la région. Des sanctions sur le secteur et son revenu n'auraient pas d'effets désastreux sur la population libérienne, comme les détracteurs des sanctions sur le bois l'affirment. Le secteur ne fournit pas beaucoup d'emplois stables et qualifiés aux Libériens, ne propose pas de niveaux de sécurité d'emploi et de conditions de travail acceptables. Sa gestion des ressources est tellement peu durable que les forêts sujettes aux concessions du pays, qui pourraient, si elles étaient gérées convenablement, servir de source de revenus renouvelable pendant des années, risquent d'être totalement détruites, d'ici 10 ans, à des fins commerciales[10]. De plus, l'industrie forestière libérienne, telle qu'elle fonctionne actuellement, sert de source primaire de revenus pour la corruption, l'achat illicite d'armes, et la rémunération des milices de l'État et para-étatiques, qui alimentent la machine de guerre libérienne. Si la communauté internationale refuse d'affronter l'emploi abusif des revenus et les pratiques illégales de l'industrie forestière libérienne, elle ne réussira pas à contrer une des sources majeures de conflit au Liberia et de déstabilisation de toute une région.

3.1 Violations des résolutions 1408 (2002) et 1343 (2001) du CSNU

Le 6 mai 2002, la Résolution 1408 (2002) du CSNU sur le Liberia a été adoptée. Cette résolution stipule que les mesures qui font partie de la Résolution 1343 (2001), paragraphes 5 à 7, vont continuer à être appliquées pour au moins une période additionnelle de douze mois. Ces mesures soulignent l'action internationale entreprise afin d'empêcher des exportations d'armes vers le Liberia, d'arrêter le commerce de diamants bruts et d'imposer une interdiction de voyage pour ceux que le Conseil de Sécurité a déclaré être les plus impliqués dans la déstabilisation de la région de Mano River Union.

Suit une liste des violations des sanctions commises par le gouvernement du Liberia. Il faut noter que le gouvernement libérien est aussi coupable de graves atteintes aux droits de l'homme. Ces dernières ont été documentées par Human Rights Watch et Amnesty International[11,12]. De nombreuses sociétés forestières ont également perpétré des violations des droits de l'homme. (Voir « Atteintes aux droits de l'homme commises par l'industrie forestière », page 9).

Selon le paragraphe 5 de la Résolution 1343 (2001) du CSNU

« Tous les États prendront les mesures nécessaires pour empêcher l'importation directe ou indirecte à partir du Liberia de tous les diamants bruts, que ceux-ci soient ou non d'origine libérienne, la vente ou la fourniture au Liberia, par leurs nationaux ou depuis leurs territoires ou encore en utilisant des navires ou des aéronefs immatriculés chez eux, d'armement et de matériels connexes, de quelque type que ce soit, y compris des armes et des munitions, des véhicules et équipements militaires, des équipements paramilitaires et des pièces détachées pour les susdits, qu'ils proviennent ou non de leur territoire.»

- Global Witness a enregistré et exposé dans le détail cinq incidents distincts d'entrée d'armement au Liberia sur des navires. (Voir « L'industrie forestière et les importations d'armes en 2001-2002 », page 7.)
- Dans le Rapport du groupe d'experts nommés conformément à la résolution 1395 (2002) paragraphe 4, sur le Liberia, soumis au Conseil de sécurité le 19 avril 2002, le groupe d'experts a donné une description détaillée des circonstances mystérieuses qui entourent les vols de deux aéronefs Antonov-12 enregistrés en Moldavie et à destination de Monrovia. Le premier ER-ADL, affrété par le gouvernement du Tchad, s'est écrasé le 15 février 2002, juste avant d'arriver sur la piste d'atterrissage de l'aéroport international Roberts et en provenance de N'Djamena au Tchad. Les explosions qui ont suivi auraient été causées par des armes illégales que l'aéronef aurait portées. Le gouvernement libérien a systématiquement fait obstruction à toutes les tentatives du groupe d'experts d'enquêter sur l'accident[13].
- Il est établi qu'un deuxième vol suspect, ER-ACZ, affrété lui aussi par le gouvernement du Tchad, a atterri à l'aéroport international Roberts le 25 février 2002. Le gouvernement libérien nie toute connaissance de ce vol[14].
- Des recherches de Global Witness ont établi qu'une livraison additionnelle d'armes a eu lieu à l'aéroport international Roberts le – ou aux environs du – 16 juillet 2002[15].

Selon le paragraphe 6 de la Résolution 1343 (2001) de l'CSNU :

« Tous les États prendront les mesures nécessaires pour empêcher l'importation directe ou indirecte à partir du Liberia de tous les diamants bruts, que ceux-ci soient ou non d'origine libérienne. »

- Alors que le commerce de diamants bruts est illégal, le Rapport du Groupe d'experts de l'ONU du 19 avril 2002 déclare qu'une quantité importante de diamants bruts sort frauduleusement du Liberia vers et via la Sierra Leone, la Guinée, la Côte d'Ivoire et la Gambie où ils sont blanchis. De nombreux courtiers de diamants libériens ont ouvert des agences dans ce but en Sierra Leone, en Guinée et en Côte d'Ivoire[16] (Voir « Annexe 3 : »Ressources exploitables de l'Union du fleuve Mano »).
- Cependant, le commerce dans la contrebande de diamants est multidirectionnel. En mai 2002, des enquêtes de Global Witness le long de la frontière entre la Sierra Leone et le Liberia ont révélé que tout portait à croire que des diamants étaient exportés depuis la Sierra Leone vers le Liberia via Zimmi, à Borborhun au Liberia, et seraient ensuite chargés par un hélicoptère envoyé par l'Hôtel de l'Exécutif.

Site du commerce illicite des diamants transfrontalière, près de Dar Es-Salaam, Sierra Leone. Avril 2002.

Selon le paragraphe 7 de la résolution 1343 (2001) de l'CSNU :

« Tous les États prendront les mesures nécessaires pour empêcher l'entrée ou le passage en transit sur leur territoire de hauts responsables du gouvernement libérien et des forces armées libériennes et de leurs conjoints, ainsi que de toute autre personne fournissant un appui financier et militaire à des groupes rebelles armés dans les pays voisins du Liberia, en particulier au FRU en Sierra Leone. »

L'information suivante vient du rapport du Groupe d'experts de l'CSNU du mai 2002 (S/2002/470) :

- Gus Kouwenhoven, directeur des sociétés de l'exploitation forestière, OTC, RTC et peut–être Natura, s'est souvent vanté de ses voyages à l'étranger. Un passeport diplomatique libérien lui a été délivré et il se peut qu'il voyage sous un nom d'emprunt[17].
- Sanjivan Ruprah, trafiquant d'armes connu, voyage avec plusieurs passeports diplomatiques du gouvernement libérien, qui lui ont été délivrés et qui portent chacun un nom différent. Lorsqu'il voyageait dans le but d'enfreindre les sanctions, Ruprah portait sur lui deux passeports différents et il affirmait qu'il était le commissaire adjoint du Bureau des affaires maritimes. Le commissaire des Affaires maritimes a déclaré que M. Ruprah n'avait aucun lien avec le Bureau[18]. Ruprah a été arrêté en Belgique en février 2002[19] pour association criminelle et possession d'un faux passeport[20]. Il a été arrêté à nouveau en Italie en août 2002 pour possession d'un faux passeport belge[21].
- Mohammed Salamé, ambassadeur libérien extraordinaire basé en Côte d'Ivoire et propriétaire du *Mohammed Groupe of Companies* (MGC) et des *Bureaux Ivorian Ngorian logging Companies* (BIN), a obtenu un deuxième passeport diplomatique sous l'identité d'Ameri Al Jawad, délivré peu après que l'interdiction de déplacement eut pris effet. L'ONU détient des preuves de l'utilisation de ce faux passeport de Salamé pour ses voyages[22].
- Moussa Cisse, homme d'affaires originaire de la Guinée, qui joue un rôle clé dans la vente de diamants et d'armes pour Taylor, a également reçu un passeport civil sous le nom de Mamadee Kamara[23].
- Le tristement célèbre chef du RFA, Sam « Maskita » Bockarie, a voyagé sous le faux nom de Sam Johnson. Il n'est pas établi qu'un passeport délivré par le gouvernement ait été utilisé[24].

Il y a aussi ceux qui abusent de raisons légitimes pour voyager, notamment le ministre de l'Information, Reginald Goodridge, qui, lors d'un séjour aux États-Unis pour un « traitement médical » début juin 2002, a commencé à faire du lobbying à titre officiel, et tenté d'arranger des entretiens avec les principaux médias. Il a aussitôt été prié de quitter le pays[25].

4 Comment l'industrie forestière continue à alimenter la machine de guerre libérienne

Le Liberia est la principale source de déstabilisation en Afrique de l'Ouest, et l'industrie forestière est la source principale de financement des activités extrabudgétaires du gouvernement ; ces activités comprennent la fourniture d'armes et de munitions pour le gouvernement libérien et les milices. De nombreuses sociétés forestières libériennes participent activement à l'importation d'armes illicites vers le Liberia et leurs milices s'engagent de plus en plus dans la guerre contre LURD tout en commettant d'horrifiantes violations des droits de l'homme. Ne pas s'attaquer au rôle de l'industrie forestière conduira à une détérioration de la situation humanitaire au Liberia, pendant que la Sierra Leone, son voisin fragile, se trouvera face à la tâche quasi-impossible de retrouver une paix durable.

4.1 L'industrie forestière et les importations d'armes en 2001-2002

L'industrie forestière libérienne demeure le plus important pourvoyeur d'armes illicites au Liberia. Des rapports du Groupe d'experts de l'ONU[26], des documents de Global Witness[27] et plusieurs reportages de médias[28] ont illustré ces liens étroits entre le secteur forestier et l'armement. Puisque ce rôle n'est pas pris en compte, des armes continuent à affluer au Liberia, dans l'indifférence et l'immobilité de la communauté internationale. Il n'y a pas de restrictions sur les secteurs forestiers ou sur celui de la marine marchande. Ainsi la contrebande d'armes et de munitions par voie maritime semble être le choix évident du gouvernement libérien. L'industrie forestière participe également à la livraison d'armes par avion. Une piste d'atterrissage d'OTC, construite entre les comtés de River Cess et Grand Bassa a été localisée et sert de lieu de livraison pour le trafic d'armes clandestin du président Charles Taylor[29].

La direction d'OTC et les navires affrétés par OTC sont les principaux importateurs d'armes illégales pour le gouvernement du Liberia. Au début de l'année 2002, le MV Rubin et le MV Dimitrios Nanios sont arrivés dans le port de Buchanan, respectivement le 15 et le 18 janvier 2002, chargés d'armes destinées aux milices d'OTC et aux forces

Quelques acteurs clés dans l'industrie du bois du Liberia

Charles Taylor, Sr. – En tant que président, et agissant sous la constitutionnellement très douteuse Loi de 2000 sur les matières premières stratégiques ,Taylor a pris seul le contrôle de l'attribution et la gestion de toutes les concessions de ressources naturelles au Liberia. En ce qui concerne le bois, il manipule des concessions pour son profit personnel et politique afin de gagner les devises étrangères nécessaires au financement des dépenses extrabudgétaires, et de se maintenir au pouvoir. OTC, de loin la plus grande entreprise forestière, et le plus actif des importateurs d'armes au Liberia, est aussi connue comme le « pepperbush » spécial de Taylor[a]. (Voir « De vieux amis : le président Charles Taylor et Gus Kouwenhoven d'OTC », page 17.)

Gus Kouwenhoven – En tant que directeur des opérations de *l'Oriental Timber Company* (OTC) et de la *Royal Timber Company* (RTC) au Liberia, Kouwenhoven dirige la plus grande entreprise de bois au Liberia et facilite l'importation d'armes pour Taylor, contrevenant ainsi aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Kouwenhoven se trouve sur la liste des personnes interdites de déplacement de l'ONU à cause d'antécédents dans des affaires d'armes et de diamants pour Taylor avec le FRU[b], et il siège également à la direction de l'Autorité de développement des forêts (ADF), le plus important corps décisionnaire en matière d'environnement du Liberia (Voir Annexe 4).

Oscar and Maurice Cooper – Les frères Cooper sont des associés de longue date du président Taylor, Oscar ayant servi en tant que commandant de l'artillerie pour Charles Taylor au Front national patriotique du Liberia. Les Cooper possèdent et gèrent la *Inland Logging Company* (ILC), basée dans le comté de Sinoe, ainsi que la milice privée d'ILC[c], réputée être une des plus brutales du Liberia. Maurice Cooper figure présentement sur la liste des personnes interdites de déplacement de l'ONU[d].

Roland Duo – Chef de la sécurité pour l'autorité nationale des ports et chef de la sécurité pour OTC.

General Cocoo Dennis – Cadre de la Salami *Molawi Incorporated Logging Company* (maintenant connue sous le nom de *Mohammed Group of Companies*), il dirige également une grande milice qui a repris plusieurs des milices des entreprises forestières[e].

Mohammed Salamé – Salamé dirige le Mohammed Group of Companies (MGC), que l'on associe depuis longtemps à la facilitation de transferts illégaux d'armes pour le président Charles Taylor et aux graves atteintes aux droits de l'homme commises par ses milices. Salamé possède également les Bureaux Ivorian Ngorian (BIN) et Salami Molawi Incorporate (SMI), et est l'ambassadeur extraordinaire du Liberia à Abidjan en Côte d'Ivoire[f].

Hussein, Nasser and Abbas Fawaz – Les frères Fawaz sont étroitement associés avec Charles Taylor : Abbas Fawaz est le président officiel et le principal actionnaire de *Maryland Wood Processing Industries* (MWPI) et du port de Harper[g], qui sert de point d'entrée et lieu de stockage pour des armes illicites, et son frère, Hussein Fawaz, est le présumé exploitant de *United Logging Company* (ULC). En plus, Abbas Fawaz est le copropriétaire présumé de Lorlah Shipping, le service de dockers qui prend en main la direction du port de Harper et fournit un soutien pour des cargaisons entrant et sortant dans le port de Harper[h]; certaines de ces cargaisons sont compromises dans des transferts d'armes illégaux.

Charles "Chuckie" Taylor, Jr – Fils du président Charles Taylor et président de la United Logging Company, appartenant à Hussein Fawaz. Il dirige également l'Unité anti-terroriste (UAT), la force para-étatique pro-gouvernementale, impliquée dans de nombreuses atteintes aux droits de l'homme, comme des exécutions sommaires, des viols et de la torture[i-j].

Demetrius B. Taylor – Directeur général et secrétaire de l' Autorité de développement des forêts[k] et frère du président Taylor.

Citations pour « **Quelques acteurs clés dans l'industrie du bois du Liberia** »:
[a] S/2001/1015
[b] Voir *"Revised List of Persons Subject to Travel Restrictions Pursuant to Resolution 1343 (2001) on Liberia"* de l'ONU du 5 septembre 2002 quand la liste a été mise à jour
[c] S/2001/1015
[d] Voir *"Revised List of Persons Subject to Travel Restrictions Pursuant to Resolution 1343 (2001) on Liberia"* de l'ONU du 5 septembre 2002 quand la liste a été mise à jour
[e] *"Back to the Brink: War Crimes by Liberian Government and Rebels"*, Human Rights Watch, mai 2002
[f] S/2001/1015
[g] Voir la lettre d'Abbas Fawaz au Secrétaire général de l'ONU, décembre 2001
[h] Enquêtes de Global Witness 2002
[i] "Liberia", *Amnesty International Report 2002*, www.amnesty.org
[j] Human Rights Watch, 2002
[k] Rapport annuel de l'Autorité de développement des forêts ; 2001.

armées du président Taylor[30]. D'autres sources affirment qu'au moins deux autres livraisons d'armes sont arrivées à Buchanan en mai 2002, ce qui ne représenterait qu'un élément dans une planification de livraisons d'armes très régulières. Selon un rapport d'enquête du *Washington Post*, des navires affrétés par OTC ont livré des armes à Taylor dans le port de Buchanan les 28 septembre, 28 octobre et 16 novembre 2001. Les cargaisons contenaient 7 000 caisses de munitions pour des fusils d'assaut, 5 000 grenades autopropulsées, 300 cartouches d'obusier et des tonnes d'autre équipement[31]. Beaucoup de noms de navires transportant des armes ne sont pas connus. Global Witness a cependant des renseignements sur les vaisseaux figurant ci-dessous – la liste est loin d'être exhaustive.

Les sociétés forestières abritent également des camps d'entraînement pour leurs milices et pour les forces gouvernementales. OTC abrite un camp d'entraînement de milices juste derrière ses bureaux à Buchanan, où des membres de la milice d'OTC et des soldats gouvernementaux forment une nouvelle force d'élite appelée les « Marines de la brousse »[32]. Les enquêtes de Global Witness ont montré que, vraisemblablement, des armes et peut-être aussi de l'équipement de communication ont été transportés depuis la Sierra Leone, stockés et sauvegardé dans des concessions forestières au Liberia de la part du gouvernement[33].

4.2 Les camarades d'armes du Liberia

Malgré les restrictions sur le commerce d'armes libérien, le Liberia réussit toujours à trouver des alliés pour se lancer dans le commerce illicite d'armes. Parmi les pays impliqués dans cette facilitation d'importation d'armes figurent la Côte d'Ivoire, le Niger, le Burkina Faso (à travers de faux certificats d'utilisateur final), le Tchad et la

Gambie (à travers la contrebande d'armes)[34].

Parmi les personnes impliquées dans l'industrie forestière et également dans la fourniture d'armes au Liberia figurent le chef réputé de la mafia ukrainienne, Leonid Minin[35], arrêté en Italie en 2000, et le trafiquant d'armes, Sanjivan Ruprah[36]. Le Groupe d'experts sur le Liberia a identifié un virement de 500 000 $US de la maison mère d'OTC située à Singapour, Borneo Jaya Pte Ltd. Le virement a été fait à l'ordre de San Air, une société de trafic d'armes appartenant à Sanjivan Ruprah, qui était également commissaire adjoint des Affaires maritimes du Liberia. Après son arrestation en février 2002, Ruprah aurait livré des informations sur le trafiquant d'armes notoire, Victor Bout, qui, d'après Ruprah, aurait fourni des armes au réseau terroriste international Al Qaida[37]. De plus, en novembre 2001, un article a été publié, soulignant les liens possibles entre le gouvernement du président Charles Taylor et Al Qaida[38].

Les informations ci-dessous proviennent des enquêtes de Global Witness et des rapports du Groupe d'experts du CSNU.

Suspected Arms Ships, 2002

Date	Nom du navire	Pavillon	Connexion au Liberia
9 janvier 2002	Panormos Pride	Bahamas	OTC
15 janvier 2002	MV Rubin	Chypre	OTC
16 janvier 2002	Sea Liberty	Malte	OTC
28 janvier 2002	MV Dimitrios Nanios	Chypre	OTC
8 mai 2002	Arktis Fighter	Bahamas	MWPI

Source : Des enquêtes et recherches de Global Witness

L'implication active de l'industrie du bois dans la guerre et les atteintes aux droits de l'homme

Le commerce illicite d'armes ne peut être résolu sans tenir compte du rôle de l'industrie forestière, et la situation désastreuse vécue par des Libériens ne peut être améliorée sans que soit abordé le rôle joué par des milices des entreprises forestières qui commettent de graves violations des droits de l'homme.

4.3 Les milices des entreprises forestières

Alors que le président Charles Taylor réussit encore à importer des armes et des munitions[39], il a aussi quelques difficultés pour payer une partie de ses forces de sécurité[40]. Celles-ci étant sous-nourries et sous-payées, on leur a souvent donné carte blanche pour se livrer à des pillages et ainsi compenser le manque de paie. Dans sa quête de recrues, Charles Taylor continue à employer des forces de l'ex-FRU dans son Unité anti-terroriste (UAT) ainsi que des milices privées. De plus, d'anciens commandants de FRU détiennent toujours un pouvoir important sur les forces armées au Liberia.

À cause de leurs liens financiers étroits avec l'industrie forestière, les milices des entreprises forestières, qui sont en grande partie indépendantes, jouent un rôle significatif dans le maintien de l'ordre au Liberia et sont devenues indispensables à la stratégie militaire du gouvernement. La distinction subtile qui avait existé entre les forces de sécurité du gouvernement et les milices des entreprises forestières est maintenant quasiment inexistante.

4.4 Atteintes aux droits de l'homme commises par l'industrie forestière

Arrestations arbitraires, détentions sans accusation

Pendant les deux dernières années, il y a eu plusieurs cas de personnes retenues sans accusation ni procès dans des prisons et/ou des baraques gérées par les entreprises forestières, principalement OTC et ILC[41, 42].

Torture, humiliation publique

Des sociétés d'exploitation forestière sont dites avoir perpétré des flagellations et d'autres formes de torture et d'humiliation publique comme châtiments et moyens d'intimidation[43].

L'exploitation sexuelle

Aux environs des camps de brousse, où des maisons de passe ont été créées, des prostituées se mélangent à des filles aussi jeunes que 12 ans, et les encouragent à quitter leur foyer et leurs études pour entrer dans la prostitution. Certaines sont ensuite cédées à des employés expatriés d'OTC, et beaucoup d'entre elles ne rentrent chez elles qu'une fois enceintes. Plus de filles encore contractent des maladies sexuellement transmissibles, y compris la blennorragie et la syphilis[44].

Abou I, navire soupçonné de transporter des armes, mentionné dans *Taylor-made*. Photo prise au port de Harper. Juillet 2002.

Il a été rapporté qu'ILC s'est servi du viol comme moyen d'intimidation pour ceux/celles qui critiquaient les entreprises du bois, et on a aussi fait mention du viol d'écolières par un officier de la milice privée d'ILC. Une de ces victimes au moins ne pourra jamais avoir d'enfant à cause de la gravité des blessures reçues lors du viol[45].

L'exposition aux maladies

Les ruisseaux et cours d'eau dont dépendent les communautés locales pour l'eau potable, les bains et la lessive, sont utilisés comme latrines par des employés des entreprises du bois[46], occasionnant une augmentation sensible des maladies comme le choléra. Ceci est dû au fait que les entreprises forestières omettent d'installer des sanitaires dans les camps de brousse. Dans les camps d'OTC, cette propagation de maladies est encore exacerbée par l'exclusion des familles des travailleurs, ce qui engendre la création de campements de fortune, également dépourvus de sanitaires, dans la périphérie des camps des travailleurs. La capacité des autochtones de se soigner eux-mêmes par des plantes médicinales a également été compromise par la perte des forêts[47].

Environnement de travail dangereux

Global Witness a eu connaissance de travailleurs libériens qui, sans formation appropriée, doivent effectuer des tâches à haut risque. Il y a eu de nombreux comptes rendus d'accidents, y compris des amputations et des décapitations, qui auraient pu être évités si des formations de base avaient été dispensées[48].

Le siège social et présumé stockage d'armes de MWPI. Août 2002.

Accord contractuel temporaire d'OTC

Ceci est une copie d'un contrat officiel d'un travailleur temporaire d'OTC, tel qu'obtenu par Global Witness. Les articles 6 et 7 concernant les soins médicaux et les compensations sont particulièrement inquiétants. Ils indiquent que si un employé est blessé pendant son travail, même en exerçant ses tâches ordinaires, aucun soin médical ou compensation monétaire ne sera payé après l'expiration de son contrat. Les contrats sont souvent des contrats à court-terme, ne sont pas renouvelés par écrit et sont maintenus uniquement à la discrétion de la direction d'OTC. Les accidentés reçoivent peu ou pas de soins médicaux ou de compensation monétaire.

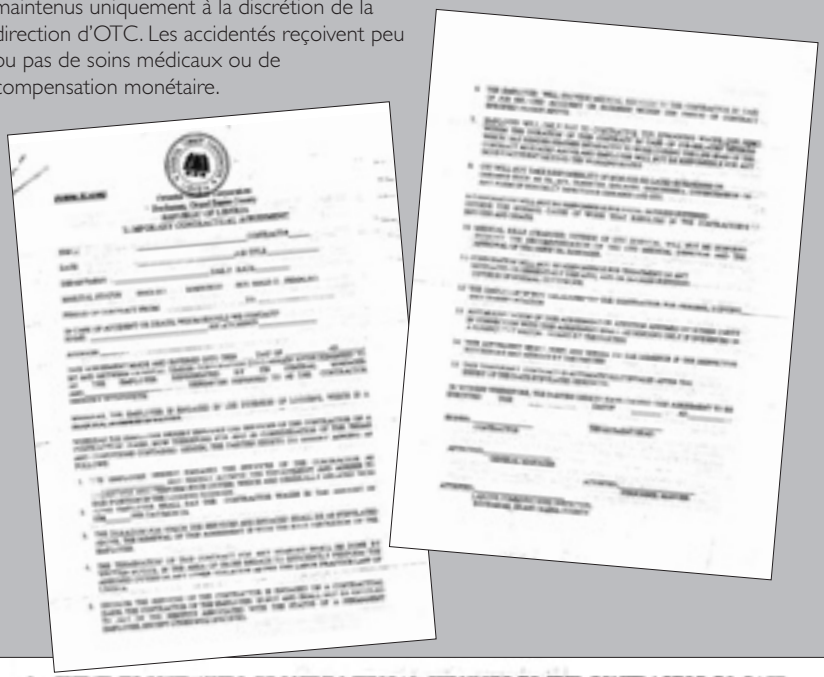

6. THE EMPLOYER WILL PROVIDE MEDICAL SERVICES TO THE CONTRACTOR IN CASE OF JOB RELATED ACCIDENT OR SICKNESS WITHIN THE PERIOD OF CONTRACT SPECIFIED HEREIN ABOVE.

7. EMPLOYER WILL ONLY PAY TO CONTRACTOR THE REMAINING WAGES DUE HIM/HER WITHIN THE DURATION OF THIS CONTRACT IN CASE OF JOB-RELATED INJURIES WHICH MAY RENDER HIM/HER INCAPACITY TO WORK DURING THE LIFE SPAN OF THE CONTRACT AS STATED ABOVE AND EMPLOYER WILL NOT BE RESPONSIBLE FOR ANY INJURY/ACCIDENT BEYOND THE WORKING HOURS.

Licenciements illégaux
Des résidents du comté de Grand Bassa se sont plaints de licenciements illégaux « en violation des lois et pratiques du travail ». Ils ont également affirmé qu'OTC n'accordait pas d'allocations aux travailleurs libériens, particulièrement en cas de blessure ou de décès[49].

En mai 2002, neuf travailleurs d'OTC du comté de Grand Bassa ont porté plainte pour « licenciement illégal », les responsables ayant résilié leurs contrats oralement parce qu'ils avaient refusé de manger de la nourriture « avariée[50] ».

Séparation des familles
Les familles des employés d'OTC ne sont pas autorisées dans les camps où séjournent les travailleurs. Les salaires étant trop bas pour assurer ou maintenir des conditions de vie adéquates à ces familles dans leur lieu d'origine, celles-ci sont souvent relogées dans des camps improvisés et temporaires[51]. Les employés n'ont droit qu'à trois jours par mois pour rendre visite à leurs familles[52], dont deux sont généralement nécessaires pour les voyages de l'aller et du retour. Ceux qui dépassent le congé autorisé sont licenciés sans préavis[53].

Destruction de la propriété privée
Fin avril 2002, des résidents du comté de Grand Bassa se sont plaints du fait qu'OTC avait « détruit leurs fermes, tombes, patrimoine et leurs cadres traditionnels, sans compensation ni réparation[54] ».

Restrictions du travail
OTC et ILC sont connus pour leur pratique du travail forcé, ils empêchent des autochtones de cultiver leurs propres terres tout en autorisant ceux qui sont employés par des entreprises forestières à le faire. Il n'est donc possible de cultiver sa terre que si l'on travaille pour ces entreprises. Un homme qui a défié cette interdiction a vu son village réduit en cendres par les milices[55].

Intimidation
BIN aurait intimidé des gens qui s'opposaient à l'implantation prévue de sa scierie, en profitant de ses relations pour obtenir un décret présidentiel afin d'imposer son projet. À une autre occasion, des travailleurs, en grève pour obtenir un salaire égal à leurs homologues ivoiriens, ont été menacés par du personnel militaire que l'entreprise avait fait venir par avion – il n'y a pas eu de grève depuis. Dans le comté de Maryland, la plupart des hauts fonctionnaires du gouvernement local seraient à la solde de MWPI, ce qui conduit à un manque d'impartialité dans les différends entre les autochtones et les entreprises forestières. Dans les cas où les fonctionnaires du gouvernement soutiennent les autochtones, OTC répond que ces plaintes doivent être soumises au président[56].

4.5 Le prix à payer pour éviter les sanctions sur le bois

En octobre 2001, le Secrétaire général et l'OCAH ont été chargés d'enquêter et d'établir un rapport sur les conséquences humanitaires possibles des sanctions sur le Liberia. Malheureusement, le résultat, le *Rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 13a de la résolution 1343 (2001) du Conseil de sécurité concernant le Liberia* est non seulement rempli de sérieuses erreurs empiriques et analytiques, mais il a permis, en raison de ces lacunes, de fournir un prétexte approuvée par l'ONU pour ne pas imposer des sanctions sur le bois libérien.

Global Witness a apporté les corrections statistiques suivantes au Conseil de sécurité en novembre 2001 et a largement, depuis, distribué l'information publiquement. Cependant, comme le contenu de ce rapport sert toujours d'argument contre l'imposition de sanctions sur le bois, il est important de noter le décalage entre le rapport du Secrétaire général de l'ONU/OCAH et les informations statistiques révélées dans les enquêtes de Global Witness qui sont plus précises. Il faut aussi prendre en compte le fait que l'information ci-dessous était exacte au mois de novembre 2001, bien que de nouvelles clarifications aient été apportées là où elles étaient nécessaires.

Le rapport du Secrétaire général/OCAH présente de nombreux problèmes. Ce rapport ne fait aucune mention de documents antérieurs d'un Groupe d'experts de l'ONU et du Conseil de sécurité, qui évoquent l'implication étroite de l'industrie forestière et du pouvoir libérien dans le contournement des sanctions en Sierra Leone. Le rapport ne fait pas non plus état des atteintes aux droits de l'homme commises par les sociétés forestières, surtout par OTC. Au contraire, il se lit comme un article publicitaire en faveur du plus flagrant contrevenant aux résolutions, OTC, en émettant des données imprécises, citées ci-dessous. Une personne ayant travaillé sur le rapport a déclaré, à condition de garder l'anonymat, que les chiffres des avantages pour la population libérienne de l'industrie forestière du rapport avaient été surestimés et les chiffres de l'emploi dans le secteur exagérés à 50%. L'ONU n'a toujours rien entrepris afin d'assurer qu'une étude précise et vérifiable de façon indépendante soit présentée.

La section 3, paragraphe 16, déclare que « 26 sociétés forestières emploient actuellement environ 10 000 personnes ».

- Au moment de la publication du rapport du Secrétaire général/OCAH, selon des personnes travaillant dans les sociétés forestières, cette industrie employait 6 150 personnes, dont 1 197 expatriés, ce qui laisse 4 953 Libériens. Ce chiffre a spectaculairement diminué. L'industrie forestière emploie actuellement 3 726 Libériens. Ce nombre représente principalement des ex-combattants célibataires n'ayant que peu de sécurité d'emploi, et qui sont régulièrement licenciés pendant la saison des pluies sans garantie d'un emploi futur.

Dans la section 3, paragraphe 16, il est écrit que « les exportations de bois du Liberia ont rapporté 50 millions $US en 2000 ».

- Les chiffres de Global Witness révèlent que la valeur totale de l'industrie était de 186 millions $US en 2000 dont seulement 6,6 millions ont alimenté le budget national[57].

Dans la section 3, paragraphe 16, on peut lire que l'*Oriental Timber Company* (OTC) a investi 100 millions $US dans ses activités au Liberia depuis 1999.

- Ceci représente l'investissement déclaré par la société en 1999. Sa scierie de contre-plaqué partiellement construite, qui devait être en service en 2000, ne disposait toujours pas d'équipement au mois d'août 2001. La scierie est devenue opérationnelle depuis, mais seulement à une capacité de 30%. Il n'existe aucune preuve qu'OTC ait investi 100 millions $US.

La section 3, paragraphe 16, affirme qu'« OTC emploie actuellement 2 500 Libériens ».

Au moment de la publication du rapport du Secrétaire général/OCAH, les chiffres du service personnel d'OTC étaient de 1 733 Libériens. La section A, paragraphe 35, déclare que « l'industrie forestière fournit des salaires d'environ 10 millions $US annuellement. »

- La plupart des travailleurs ne sont pas rémunérés quatre mois par an. Étant donné que l'industrie fournit 6 150 postes au Liberia, avec un salaire d'approximativement 100 $US par mois, le chiffre est d'environ 5 millions $US par an.

Dans la Section A, paragraphe 36, il est écrit que « selon le Rapport économique 2000 du Programme des Nations Unies pour le développement, l'industrie forestière libérienne a payé 7,7 millions $US en droits, taxes et redevances au gouvernement du Liberia en 2000 ».

- Le ministère des Finances n'a déclaré que 6,6 millions $US pour 2000[58].

La section A, paragraphe 37, déclare que « le gouvernement libérien a annoncé en août 2001 que 7,5 millions $US de revenus gouvernementaux du bois seraient alloués au développement rural des comtés locaux ». C'était une réponse à la protestation locale. Rien n'indique que l'argent ait été dépensé.

Dans la section A, paragraphe 39, on peut lire que « les sociétés forestières fournissent des services de santé et d'éducation à leurs employés, leurs familles et aux communautés locales où elles sont implantées».

- L'hôpital d'OTC est plus cher que l'hôpital public et, en plus, il a débauché la plupart du personnel de l'hôpital public local, ce qui réduit en réalité les services médicaux abordables accessibles à la population locale.

Dans la section A, paragraphe 40, il est écrit que « les sociétés forestières construisent et entretiennent la plupart des routes dans des régions isolées du Liberia ».

- Ce sont ces mêmes routes, qui comme le Groupe d'experts de l'ONU sur la Sierra Leone l'a fait remarquer, servent à l'approvisionnement des armes du FRU.
- Des villageois se plaignent constamment des nuisances des routes de l'exploitation forestière – elles passent parfois au milieu des villages ou de la récolte.
- Plusieurs villageois nous ont également rapporté que les entreprises de l'exploitation forestière n'avaient pas toujours tenu leurs promesses, laissant derrière elles des terres stériles, là où des projets de route ont été abandonnés.

5 Prendre la responsabilité : importateurs et exportateurs

C'est en toute connaissance de cause et avec une implication étroite des sociétés forestières libériennes que des atteintes aux droits de l'homme et des importations illégales d'armes sont commises au Liberia. Des sociétés d'importation en Europe, en Asie et ailleurs, qui maintiennent et créent leur demande pour le bois du conflit sont également impliquées moralement car elles réfutent les preuves et continuent à importer le bois du conflit du Liberia. De plus, ce sont les gouvernements des pays importateurs, notamment la France et la Chine, qui permettent plus que jamais la continuation des importations du bois du conflit. Cette section expose en détail quelques-unes des plus grandes sociétés du bois libériennes et les importateurs étrangers, faisant ainsi un peu de lumière sur les tentatives délibérées de masquer les sociétés fournissant le bois. Elle identifie les sociétés impliquées, leurs structures de propriété, les activités illicites et le rôle que jouent certains gouvernements étrangers en s'assurant qu'elles restent activement engagées dans le conflit.

5.1 Les importateurs des grumes de la guerre

Il est actuellement impossible d'affirmer que le bois acheté au Liberia est étranger au conflit. Tout bois en provenance du Liberia est actuellement du bois du conflit. Il est révélateur que depuis que les informations sur les effets destructeurs de l'exploitation forestière libérienne ont fait la une dans les médias, des sociétés d'import se donnent beaucoup de mal pour masquer l'origine du bois qu'elles importent du Liberia (Voir « Sociétés forestières au Liberia » en bas). Cependant, tant que des pays importateurs continueront à se procurer de bois libérien, ils devront également porter la responsabilité des effets négatifs dus à l'industrie forestière.

DLH-Nordisk, Danemark

DLH Nordisk est la division bois durs de DLH, un des plus importants négociants en bois du monde, avec de grands marchés aux Etats-Unis et en France, l'Europe dans son ensemble représentant les deux tiers des ventes

de DLH. DLH – Nordisk est l'un des principaux acheteurs de grumes d'OTC/RTC, souvent sous le nom d'export alternatif *Evergreen Trading Company*. DLH est aussi connu pour avoir acheté à d'autres compagnies forestières libériennes, y compris *Forestry and Agricultural Products Corporation* (FAPCO), *Xoanon* et *Liberian Wood Management Corporation* (LWMC).

DLH a souvent affiché son intention de ne s'approvisionner qu'auprès de fournisseurs de bois responsables et durables[84]. Mais malgré l'information reçue de groupes comme Greenpeace et Global Witness au sujet des atteintes aux droits de l'homme et des pratiques d'exploitation forestière non durables de l'industrie forestière libérienne, DLH Nordisk continue à acheter du bois du conflit ou du bois autrement non durable du Libéria et d'ailleurs, surtout du Cameroun où un de ses fournisseurs, Hazim, a reçu une amende de 21 millions $US pour exploitation forestière illégale par le ministère des Forêts et de l'Environnement du Cameroun[85]. Le plus lamentable est que DLH serait maintenant à l'aise avec les pratiques économiques d'OTC, et ne verrait pas d'objection à importer leurs produits[86]. Ceci est incompatible avec les derniers rapports de l'ONU et des rapports indépendants, qui soulignent catégoriquement que les ressources acquises dans les opérations d'exploitation forestière sont utilisées pour soutenir le trafic illégal d'armes dans la région.

Global Witness était encouragé par le fait que DLH avait officiellement cessé toute importation d'ILC et de MGC à cause de leur violation de l'embargo de l'ONU visant les armes au Liberia. Mais, comme nous l'avons mentionné plus haut, il faut un éclaircissement sur la provenance des grumes de DLH marqués « MCG/2 », comme ceux trouvés dans un dépôt de bois de Nantes en France le 18 février 2002[87]. Devant ce manque de clarté et le refus de DLH de reconnaître les pratiques illégales et immorales d'OTC, c'est avec scepticisme que Global Witness voit le nouveau « programme de bons fournisseurs » de DLH[88].

Wijma , Pays Bas

Wijma est un importateur important de bois feuillu tropical et un membre en vue de l'Association interafricaine des industries forestières et de la Fédération européenne des importeurs de bois tropical. À l'automne 2001, les représentants de Wijma ont nié importer du bois d'OTC, mais sous les pressions de Greenpeace, ils ont admis qu'ils achetaient en effet d'OTC[89]. Le bois de RTC était aussi envoyé au dépôt de bois Kampen de Wijma à l'automne 2001[90]. Les représentants de Wijma ont avoué avoir importé des grumes d'OTC les deux dernières années, mais bien que le directeur des opérations en Angleterre ait déclaré que, selon des informations du CSNU, Wijma avait « changé ses politiques d'achat »[91], les recherches de Greenpeace en avril 2002 ont révélé que Wijma importait encore du bois du conflit du Liberia, cette fois-ci d'ILC[92].

Les pays et sociétés dont il est fait mention plus haut contribuent à perpétuer le conflit au Libéria, à déstabiliser toute la région d'Afrique Occidentale en continuant à fermer les yeux sur l'importation du bois du conflit du Libéria. Mettre de côté ses intérêts économiques et permettre un débat libre et impartial sur le sujet des sanctions sur le bois et sur cette industrie en général, marquerait un vrai pas en avant dans la résolution de la crise actuelle.

5.2 Sociétés forestières au Liberia

Oriental Timber Company (OTC)

Comtés de Grand Bassa, Grand Gedeh et Rivercess

L'*Oriental Timber Company* (OTC) est la plus importante et la plus tristement célèbre entreprise forestière au Liberia. Dirigée par le ressortissant néerlandais Gus Kouwenhoven, associé proche du président Taylor, OTC est au fil des années devenue la principale entreprise forestière au Liberia.

Au Liberia, OTC agit en toute impunité. Dans tous les

La France

Sous-estimation possible des exportations libériennes vers la France

La France a une longue histoire d'engagement politique et économique en Afrique occidentale, et se trouve impliquée dans le commerce du bois libérien en important du bois du conflit depuis 1991 déjà, lorsque le FDNL était en voie d'occuper presque tout le pays. En 1991, la France a importé pour environ 19 millions de dollars américains de bois[59]. Étant donné le fait que l'industrie française de production de bois dur tropical est très développée, elle en importe des quantités importantes et le Liberia figure au deuxième rang des sources francaises d'approvisionnement en grumes tropicales après le Gabon[60].

Selon les statistiques de 2001 des l'Agence de développement des forêts, la France a importé 98 700 m^3 de grumes libériennes pour l'année 2001, pour une valeur FOB de 13,2 millions de $ US[61] (13 % des exportations des grumes libériennes par volume). Ces chiffres contrastent avec ceux du World Atlas de 2001, qui affirment que la France aurait importé 125 000 m^3 de grumes, une divergence de 26 300 m^3.[62] De la même façon, le World Atlas établit une valeur CIF beaucoup plus élevée de 26 millions pour les importations totales de la France en 2001, soit à nouveau une valeur considérablement différente de la valeur FOB du gouvernement libérien de 13,2 millions[63]. La différence entre les prix unitaires du FOB et du CIF (dépassant 100 $US/$m^3$, soit plus de 50 %) que ces chiffres expriment est plus importante que ce à quoi on pourrait s'attendre et est donc peut-être le signe d'une « manipulation de prix entre sociétés », procédure par laquelle des sociétés d'importation cachent leurs profits en déclarant à la baisse leur volume et leur valeur dans les ports libériens, et déclarant ensuite de plus larges montants sur l'importation. Pour les taxes d'affaires et autres objectifs, la société semble alors avoir payé plus pour les grumes que ce qu'elle a effectivement payé, et cela réduit donc toute taxe à laquelle elle pourrait faire face sur le profit corporatif en France. Cette procédure permet aussi aux exportateurs de grumes au Liberia de cacher des sommes d'argent reçues par les importateurs, comme les chiffres des exportations officielles sont déclarés à la baisse.

Les promesses de la France ne sont suivies d'aucun effet

Dans une tentative d'afficher son inquiétude à l'égard du bois africain, le président Chirac, à l'occasion de la Conférence sur la Convention sur la diversité biologique à la Haye aux Pays-Bas en avril 2002, a déclaré que la France jouerait un rôle majeur dans la préservation des forêts anciennes[64]. Si ce principe est louable, les slogans n'ont pas été suivis. Loin de mettre un terme à l'importation du bois du conflit du Liberia depuis la déclaration de Chirac à la Haye, la France continue à alimenter le conflit au Liberia et dans la région de la rivière Mano par ses achats de grumes libériennes.

Les liens de la France à l'industrie forestière libérienne et au bois du conflit en général touchent aussi les échelons supérieurs de l'économie et de la politique françaises. François Pinault, milliardaire français et propriétaire de marques de luxe comme LVMH et la société de vente aux enchères Christie's[65,66] a commencé à bâtir son empire avec une entreprise de bois qu'il avait héritée de son père[67]. Pinault a développé l'entreprise familiale pour en faire une grande société d'importation de bois et de transport, Pinault Bois et Matériaux[68], qui depuis longtemps est un grand importateur du bois du conflit libérien. Le dépôt de Pinault à Nantes contenait des grumes provenant de la RTC et d'ILC, lorsqu'en mars et avril 2001 Global Witness a enquêté[69], et ceci alors qu'un acheteur principal affirmait n'avoir jamais entendu parler de la RTC[70].

Pinault est également un proche allié du gouvernement français et un ami personnel du président français, Jacques Chirac, chacun ayant fait appel à l'aide financière ou à l'influence de l'autre par le passé. Pinault a reçu un soutien non-négligeable de la part de plusieurs administrations, à travers la banque Le Crédit Lyonnais, appartenant à l'État, à la fin des années 80 et au début des années 90[71]. Il a également reçu une assistance particulière de la part du premier ministre Chirac lorsque, au milieu des années 80, Pinault avait racheté l'entreprise forestière d'État pour FFr169[72]. Dans le cadre d'un accord basé sur l'influence politique contrairement à l'argent, le président Chirac a fait appel à Pinault

en 1997 pour racheter et « abriter » Le Point, une publication d'information centre-droite qui risquait d'être reprise par la gauche politique[73].

La Chine

La Chine est de loin le plus grand importateur de bois libérien, devant la France. Les intérêts chinois pour le bois libérien présentent de nombreuses facettes. Depuis l'an 1998, le gouvernement chinois a essayé d'appliquer des interdictions d'abattre des forêts naturelles dans 18 provinces[74], ce qui oblige le pays à chercher ailleurs pour assouvir son appétit pour les produits en bois et à alimenter son industrie de bois d'œuvre en pleine expansion et axée sur l'exportation. Le Liberia est une source intéressante pour le bois d'importation puisque le prix des grumes est moins élevé que dans d'autres pays, à cause du fait que les sociétés forestières libériennes dépensent très peu pour les salaires, les services médicaux et les conditions de vie de leurs travailleurs. Leurs pratiques non-sélectives d'abattage d'arbres signifient que moins de temps et d'argent sont dépensés pour des contrôles environnementaux.

La Chine est également liée au Liberia à travers le tristement célèbre mafieux et trafiquant d'armes ukrainien, Leonid Minin. Minin a été arrêté en Italie en juin 2000 pour possession de cocaïne, mais une enquête sur les documents trouvés sur lui l'a fait inculper, en juin 2001, pour trafic illégal d'armes. Minin dirigeait *l'Exotic Tropical Timber Enterprise* (ETTE), basée au Liberia. ETTE a été citée, outre OTC et le *Forum Liberia*, par le Groupe d'experts du CSNU de 2000 sur la Sierra Leone, pour avoir fait passer de grandes quantités de « revenus non-déclarés extrabudgétaires » au président Taylor[75]. Minin dirigeait également une société basée en Suisse, Limad AG. Celle-ci avait négocié une affaire de 2 500 000 millions $US (15 000 m^3) de bois entre ILC, appartenant à Maurice et Oscar Cooper, et l'entreprise d'État chinoise *China National Aero-Technology Import* et *Export Corporation* (CATIC)[76], qui vend différents types d'armement, allant de moteurs d'avions à des missiles guidés à l'infrarouge[77]. La raison pour de cette importation de bois par une corporation nationale du trafic aérien en Chine n'est pas claire, mais Limad serait également, avec une autre entreprise d'État, *China Aerospace Science and Technology Corporation* (CASC), impliquée dans la vente de missiles balistiques intercontinentaux russes à la Chine[78].

La région administrative spéciale de Hong Kong est également étroitement liée au Liberia puisque *Global Star (Asia) Trading Limited*, l'unique importateur de bois libérien sur le marché asiatique, y est enregistré. Non seulement

Grumes d'OTC dans le port de Shanghai. Septembre 2001. Greenpeace.

Global Star (Asia) Trading Limited, est l'unique importateur, mais elle gère aussi, avec ses filiales Global Star (Asia), beaucoup de bateaux transportant le bois vers les ports chinois de Chiwan et Penglai, y compris ceux impliqués dans les importations illégales d'armes[79].

Hong Kong est soupçonné de servir de point de transbordement d'armes pour le Liberia et d'autres pays, puisque son statut de port libre permet aux affréteurs de masquer l'origine de leurs exportations. Le port de Hong Kong a été le site de nombreuses cargaisons d'armes illicites depuis 1996, y compris des howitzers, des composants de canons, composants de missiles, des véhicules blindés, des armes automatiques[80]. Des entreprises exportent leurs produits en indiquant Hong Kong comme destination finale, pour les ré-exporter dès leur arrivée à Hong Kong, évitant ainsi d'être retracées pour l'expédition directe vers des régimes douteux ou des pays déchirés par la guerre. Cette capacité à dissimuler les contenus et les origines des cargaisons est accrue par le recours à des entreprises de gestion de transport, qui servent d'intermédiaires entre les affréteurs et les consignataires, et dont les opérations d'équipe ne tombent pas sous la surveillance du gouvernement local. *Global Star (Asia) Trading Limited* a des sociétés appartenant au même groupe, *Global Star (Asia) Shipping Limited*, *Global Star (Asia) Ship Management Limited* et *Global Star (Asia) Logistics Management* pour exécuter ce genre de fonctions[81].

Quelles que soient les motivations économiques ou politiques de la Chine, elle représente un importateur massif de bois dur libérien. Selon les statistiques de l'ADF libérien, le Liberia a, en l'an 2000, exporté vers la Chine 303 000 m^3 de grumes, pour une valeur FOB de 28 millions $US, totalisant ainsi 48 % des exportations libériennes de grumes. Pour l'année civile 2001, les chiffres analogues de l'ADF étaient de 452 000 m^3, avec une valeur FOB de 42 millions $US[82]. Cela représente 58 % de la totalité des exportations de grumes du Liberia et une augmentation de presque 50 % par rapport aux importations totales de l'an 2000. Pendant les sept premiers mois de 2002, selon le World Trade Atlas, la Chine a importé 482 000 m^3, une augmentation de plus de 80 % en comparaison de ceux de la même période en 2001[83].

[i] Les chiffres statistiques ont été arrondis pour plus de clarté.
[ii] Les valeurs Freight On Board (FOB) n'incluent pas les coûts de transport et d'assurance.
[iii] Les valeurs Coût + Assurance + Transport incluent le total des coûts d'achat des grumes, coûts d'assurance et de transport inclus.

pays où OTC opère, des accusations de conditions de travail dangereuses, de licenciements abusifs, d'exposition aux maladies, de pollution de l'eau potable par l'utilisation en latrines des cours d'eau, de gaspillage de grumes pour la construction de ponts temporaires, de promesses non-tenues de fournir des écoles, des cliniques et d'autres infrastructures pour les gens sont courantes. La société, ses forestiers et ses milices ont été accusés d'exactions encore plus graves, comme des agressions, des arrestations illégales, des détentions sans accusation, des violences sexuelles, des pillages, la destruction de propriété privée, des déplacements forcés de villages entiers (Voir « L'implication active de l'industrie du bois dans la guerre et les atteintes aux droits de l'homme », page 9.) Lorsque des victimes demandant des réparations s'adressent au personnel d'OTC, elles sont priées d'adresser leurs plaintes au président du Liberia.

Contrairement à ce qui ressort du rapport de l'ONU/OCAH sur les incidences de sanctions sur le bois, tout le secteur, et OTC en particulier, n'emploie pas le nombre de Libériens que leurs relations publiques aimeraient nous faire croire, et ne les traitent pas non plus avec un minimum de considération quant aux standards de base. (Voir « Le prix à payer pour éviter des sanctions », page 10.)

Les relations déplorables entre employeurs et employés ont atteint leur paroxysme le 10 juin 2002 lorsque huit travailleurs du camp « Kilomètre 85 » d'OTC dans le comté de Rivercess, ont retenu les consultants du personnel et juridiques d'OTC en otage pendant une heure dans un bureau du personnel lors d'une dispute sur de présumés licenciements illégaux. Auparavant, les ouvriers s'étaient plaints de licenciements abusifs mais leur requête n'avait pas encore trouvé de réponse. En

La relation spéciale d'OTC et de Global Star

OTC a tenté de nombreux changements d'identité pour dissimuler les véritables origines de son bois aux clients étrangers. Ses relations avec Global Star (Asia) Trading Limited, importateur exclusif du bois d'OTC/RTC sur le marché asiatique, et propriétaire de beaucoup de navires forestiers, présentent un cas de figure tout à fait intéressant de leurs tentatives de brouiller les liens de propriété et de contrôle grâce à des changements de noms et des emplois croisés dans les directions des sociétés.

Global Star (Asia) Trading Limited est enregistrée à Hong Kong, Ho Kui King étant inscrit comme directeur. Suite à une contre-publicité récente à propos de son rôle dans l'importation de bois d'OTC, Global Star a apparemment été rachetée par deux sociétés enregistrées dans les îles Vierges Britanniques. Alors qu'il y a eu tentative de dissimulation de l'identité et de prise de contrôle de la nouvelle société, les membres principaux de Global Star continuaient leurs affaires sous le nouveau nom de *Sky Success Shipping Limited*. Cependant, c'est toujours *Global Star (Asia) Trading Ltd* qui figure sur les cargaisons d'OTC/RTC comme acheteur.

Il est intéressant de noter que M. Ho, outre son rôle de directeur de Global Star, représente une société appelé *Extra Miles Investments Limited*, aussi enregistrée dans les îles Vierges Britanniques. Extra Miles est l'actionnaire unique de *Natura Holdings PTE Ltd*, enregistré à Singapore, l'entreprise à laquelle les clients d'OTC doivent adresser leurs factures. Ainsi, M. Ho est en même temps le directeur de l'importateur exclusif des grumes d'OTC en Asie ainsi que le représentant d'OTC à Singapour.

Sources: Kwok-fung Tsang et Ryan Law, « Discovering the Hong Kong Ammunition Smuggler », *The Eastweek* (Hong Kong), édition #304.
Taylor-made: *The Pivotal Role of Liberia's Forests and Flag of Convenience in Regional Conflict*, Global Witness, séptembre 2002.

Ho Kui Hing, Directeur de Global Star (Asia) Shipping Ltd. Juillet 2002. The Eastweek

Les bureaux de Sky Success Shipping Ltd., Singapore. Juillet 2002. The Eastweek.

Les bureaux de Sky Success Shipping Ltd., Singapore. Juillet 2002. The Eastweek.

Les grumes de la guerre en Grande-Bretagne

Lors d'une tournure embarrassante pour le gouvernement britannique, qui a pris la tête des nations du G8 dans la campagne contre les ressources du conflit, il a été révélé qu'une partie de la subvention de la Loterie Nationale destinée à la revitalisation et la restauration du canal d'Avon a été utilisée pour l'achat de bois du conflit de l'Afrique de l'Ouest, et probablement du bois de l'*Oriental Timber Company*.

British Waterways, l'agence gouvernementale en question, a octroyé un contrat de fournisseur à Wijma, le grand importateur néerlandais qui avait déjà importé des produits d'OTC/RTC par le passé, selon les enquêtes de GreenPeace quand Wijma construisait les portes d'écluse pour le canal d'Avon. Quand Brian Passmore, directeur général de Wijma en Grande-Bretagne a été interrogé sur la provenance des grumes pour les écluses de canal d'Avon et lorsqu'on lui a demandé plus spécifiquement si elles venaient d'OTC, il a d'abord déclaré que la société ne pouvait confirmer les origines du bois tropical azobe utilisé pour les portes d'écluse, et il a admis qu'il était effectivement possible qu'il provienne du Liberia.

Après une enquête interne, la société a déclaré qu'il n'y avait pas eu de bois libérien utilisé dans le cadre du projet de British Waterways, mais qu'elle ne pouvait nier que Wijma importait du bois du conflit d'OTC. Depuis, British Waterways a enlevé Wijma de sa liste des fournisseurs approuvés.

Les grumes d'un autre producteur libérien de bois de conflit, MWPI, ont aussi été trouvées au Royaume-Uni, dans le dépôt de bois de Glenmere Timber. En dépit des relations entre MWPI et des convois illégaux d'armes, expliquées dans le rapport des panels de l'ONU et dans les publications de Global Witness, Glenmere a publié une déclaration écrite supportant les pratiques d'affaires de MWPI.

Le bois scié de Sipo dans le port de Harper, empaquetté et à destination de Hull, Angleterre. Août 2002.

Sources:
« Bloody logs of war linked to English idyll », *The Observer*, le 14 avril 2002.
« UK plays key role in illegal logging », *The Guardian*, le19 avril 2002
Greenpeace 2002.
Andrew Brackenbury, "Liberian logs fuel war", *Geographical*, août 2002.

étant pris en otage, les deux employés d'OTC ont accepté de régulariser les situations des ouvriers[94]. Des émeutes similaires ou des tentatives de grève de la part d'ouvriers peuvent être observées dans de nombreuses autres sociétés forestières.

Royal Timber Company (RTC)
Comtés de Grand Cape Mount, Grand Gedeh et Lofa
Également dirigée par Kouwenhoven, RTC est la deuxième société forestière du pays, société sœur d'OTC et Natura . En plus des nouvelles concessions présumées d'OTC proche, ou possiblement à l'intérieur, du parc national de Sapo, RTC a récemment obtenu une nouvelle concession dans le comté de Grand Gedeh[95].

Bureaux Ivorian Ngorian (BIN) Liberia, Incorporated
Comté de Grand Gedeh
BIN est dirigé par Mohammed Salamé, importateur d'armes connu, figurant sur la liste des personnes interdites de déplacement de

Grands Importateurs et leurs Fournisseurs

Note : Ce tableau tient compte des livraisons effectuées en 2001 et 2002. Nous n'affirmons pas que tous les acheteurs de cette liste sont au courant que leurs fournisseurs ont peut-être été impliqués dans des atteintes aux droits de l'homme et dans des cargaisons d'armes illégales. Parmi les entreprises ci-dessous, nombreuses sont celles qui ont arrêté d'acheter du bois issu de source douteuse.

Pays	Acheteur	Fournisseur	Implication du fournisseur de bois dans le trafic d'armes?
Belgique	Decolvenaere NV	MGC (via Gerard Decoux, GD)	Oui
Danemark	DLH-Nordisk Skagensgade 66 DK-2630 Tastrup	OTC RTC Xoanon FAPCO LWMC ILC (a officiellement arrêté les importations) MGC (a officiellement arrêté les importations)	Oui
France	Francois Jammes (FJ)	MWPI	Oui
	Gerard Decoux (GD)	MGC	Oui
	Interwood	FHC	
	Pinault Aquitaine Import 350 Boulevard Alfred Daney BP 220 Bordeaux	RTC ILC	Oui
	Societe Calvet et Fils 3 Rue Louis Juttet 69410 Champagne au Mont d'Or	OTC	Oui
	Timber Overseas Provider 3 Rue Louis Juttet 69410 Champagne au Mont d'Or	OTC	Oui
Allemagne	Buerich, Willi Otto (WOB)	ILFC	
	Danzer-Group Danzer Furnierwerke GmbH Storlachstrasse 1 D-72760 Reutlingen	OTC ILC Par le biais de sa filière IHC-Interholco IHC-Interholco	Oui
	HBT	OTC Natura ULC	Oui
	Feldmeyer GmbH & Co KG Rotenburger Str 14 27386 Hemsbünde	RTC ILFC Bought via Acheté via la filière suisse de Feldmeyer's, le groupe "tt"	Oui
	Offerman Preussisch Oldernbors (Une des plus importantes scieries d'Allemagne. On estime que 10% du bois qu'elle utilise provient du Liberia)	MGC OTC RTC Natura LWMC3/TUTEX ILFC	Oui
Germany	Theodor Nagel GmbH & Co. Billstrasse 118 2000 Hamburg 26 (Fournisseur international de bois franc à l'industrie des instruments de musique)	OTC	Oui
	Treemex	OTC	Oui
Grèce	Shelman Swiss-Hellenic Wood Products Manufacturers SA 10671 Athens	MGC ULC OTC	Oui
Hong Kong	Global Star (Asia) Trading Limited	OTC Natura	Oui
Italie	Andrighetti Legnami SPA (AL) Sant'Angelo di Piove di Sacco 35020 – Z Ind Zona Indstriale 5	OTC	Oui
	Cora (Grand importateur de bois)	MWPI (a accepté d'arrêter de travailler avec le 16/07/02) TTC	Oui
	Diamante	OTC	Oui
	Gestarma SRL Via Dante 2/150 Genoa	OTC	Oui
	Tecnoalp Fabricant de traverses de chemin de fer, lié à la FFSS (compagnie de chemin de fer 'privée' qui fonctionne grâce à des capitaux publics).	OTC	Oui
	TTS	OTC	Oui
Liberia	Monrovia Bulk Trading Import/ Export Incorporate (MBT)	OTC RTC Achète chez OTC et RTC et agit comme une agence de réexportation pour couvrir l'origine des produits de bois	Oui
Liechtenstein	Holz Product Co. AG Postfach 229 9490 Mauren	OTC	Oui
Pays-Bas	Wijma	OTC RTC ILC	Oui
Espagne	Agenfor	MGC MWPI BIN	Oui
Suisse	Interholco AG Schutzengelstr. 36, Postfach 24 61 CH-6342 Baar/Schweiz (filiale de Danzer-Group)	ILC	Oui
Royaume-Uni	NHG Timber 4 Eagle House Cranleigh Close Sanderstead Croydon Surrey CR2 9LH	MWPI	Oui
	Glenmere Timber Co. Ltd Hoptons Sawmills Gores Lane Market Harborough Leicestershire LE 16 8AJ	MWPI	Oui

l'ONU, qui a été l'ambassadeur extraordinaire du Liberia en Côte d'Ivoire. Mohammed Salamé possède également Lalami Molawi Incorporated et le Mohammed Group of Companies (MGC). BIN opère officiellement à l'intérieur du Liberia, bien que techniquement son usine de traitement se trouve en Côte d'Ivoire et que les autorités des deux côtés coopèrent pour cet arrangement. Il n'y pas d'accès général au site car il est placé sous haute-sécurité. BIN est enregistré au Liberia, bien que 95 % des employés soient ivoiriens et que les Libériens travaillant pour eux gagnent moins que leurs homologues ivoiriens. Au début de

Les sociétés forestières tentent de cacher l'origine du bois de conflit

Il n'est pas facile d'identifier les propriétaires des compagnies de bois et de retracer leurs exportations et revenus. Les sociétés déclarent à la baisse les exportations au gouvernement et, surtout dans les cas d'OTC, créent des filiales afin de cacher la véritable identité des grumes exportées. De plus, dans un effort supplémentaire pour dissimuler la source du bois de conflit, des entreprises forestières libériennes ont commencé à utiliser un code secret de points et de formes de couleur pour marquer les convois pour les acheteurs, plutôt que les initiales et les logos normales de la société qui seront facilement identifiables.

Étant donné sa triste réputation de société violant les droits de l'homme et d'importateur d'armes, OTC a créé les filiales RTC et Natura, à travers lesquelles elle exporte. Lorsqu'OTC fait des livraisons aux acheteurs européens, qui subissent une pression grandissante de la part d'organisations environnementales et de protection des droits de l'homme pour ne pas acheter des grumes d'OTC, elle se présente sous le nom d'*Evergreen Trading Corporation*, tentative à peine voilée pour dissimuler l'origine du bois du conflit. Lorsqu'elle exporte vers la Chine, où son acheteur *Global Star (Asia) Trading Limited* n'est pas confronté à de telles pressions, OTC ne se donne pas la peine d'employer le nom d'emprunt Evergreen. Le bruit court qu'OTC a créé un pseudonyme supplémentaire : *The Sovereign Timber Company* (STC) sous lequel elle pourrait aussi tenter de dissimuler ses exportations.

MGC tente peut-être une manœuvre similaire pour obscurcir les origines de son bois pour les acheteurs européens. En février, le groupe environnemental Robin des Bois a trouvé des grumes marquées DLH et aussi « MGC/2 » dans un dépôt de grumes à Nantes (France). Lorsque Robin des Bois a soulevé la question, DLH a répondu que les grumes provenaient d'une ancienne concession de MGC qui avait été rachetée par une nouvelle société ivoirienne, WAS, et qu'elles n'étaient pas en fait achetées par MGC. Pour autant que Global Witness le sache, DLH n'a pas encore répondu à la demande d'informations supplémentaires sur les actionnaires de WAS et d'éventuels liens commerciaux avec MGC[93].

Grumes de "MGC/2", tel que vus à Sète, France, le 18 février 2002. Greenepeace.

l'année 2002, une grève a été organisée par les ouvriers libériens de l'entreprise pour exiger une paie égale, mais le gouvernement a été informé de l'action imminente et a fait intervenir l'UAT par avion pour disperser d'éventuelles actions de grève.

Inland Logging Company (ILC)
Comté de Sinoe
L'ILC appartient à Maurice et Oscar Cooper, tous deux associés de longue date de Charles Taylor, et elle est située dans le comté de Sinoe. Oscar Cooper est un ancien commandant d'artillerie du FPNL de Charles Taylor, et a fait de sa milice privée l'une des plus brutales. Maurice Cooper figure présentement sur la liste des personnes interdites de déplacement de l'ONU[96]. ILC opère également le port de Greenville.

Siège sociale et présumé stockage d'armes de MWPI. Août 2002.

Maryland Wood Processing Industries (MWPI)
Comtés de Grand Gedeh et de River Gee
MWPI appartient aux membres de la famille Fawaz, qui est étroitement liée au président Charles Taylor. MWPI dirige également le port de Harper, par lequel des armes illégales entrent au Liberia sur des navires de l'industrie forestière. MWPI entretiendrait également un local de stockage se trouvant au sous-sol de leurs bureaux d'entreprise. Le frère Abbas Fawaz est le président et le principal actionnaire de MWPI, et, selon certaines rumeurs, il serait aussi co-propriétaire d'une société de transport maritime et de dockers, Loriah, qui travaille beaucoup pour les cargaisons entrant et sortant du port de Harper, y compris des cargaisonsqui auraient été liées au trafic d'armes[97]. MWPI emploie un grand nombre d'Ivoiriens.

United Logging Company (ULC)
Comtés de Lofa, de Maryland et de River Gee
ULC appartient aux membres de la famille Fawaz, qui opèrent et qui sont propriétaires de MWPI[98]. Le fils du président Taylor, Charles «Chuckie » Taylor Jr. en est le président, en plus de ses fonctions de chef de l'impitoyable force militaire, l'UAT. Selon les documents du gouvernement, ULC n'opère que dans le comté de Lofa, mais la société s'est en fait retirée de Lofa à cause de la recrudescence des combats, et opère actuellement dans les comtés de Maryland et de River Gee en 2001, MWPI et ULC exportaient à elles deux 13 % du bois libérien[99].

Sing-Monrovia/Phoenix Logging Company
Le 12 juin 2002, 55 ouvriers ont pris le directeur du personnel, sa secrétaire et un conseiller juridique en otage lors d'une dispute à propos d'arriérés de salaires. Les ouvriers avaient bloqué l'entrée principale du bureau du personnel et pris le contrôle d'un véhicule de fonction. La police a été appelée et les otages libérés. Deux ouvriers ont été arrêtés pour interrogation et relâchés quand le commissionnaire local de justice et de paix catholique ainsi que deux autres responsables officiels sont intervenus.

Le différend portait sur l'expiration et le règlement des contrats des ouvriers de janvier à mars 2002. La direction leur a « arrangé » de nouveaux contrats du 5 avril au 5 juillet, mais sans trace écrite, et puis les a licenciés en juin sans avoir payé les mois d'avril et mai. La direction aurait confirmé les demandes des ouvriers et accepté de payer 50 % des arriérés des mois d'avril et mai avant le 30 juin 2002, avec des allocations de repas supplémentaires qui devaient être payées le 18 juin 2002. La société aurait également promis de réembaucher les 55 ouvriers dès le démarrage de l'activité[100].

De vieux amis : le président Charles Taylor et Gus Kouwenhoven d'OTC

L'histoire forestière de Gus Kouwenhoven date de l'époque de la guerre civile au Liberia, pendant laquelle il dirigeait sa société forestière TIMCO derrière les lignes des forces du Front patriotique national du Liberia (FPNL) de Charles Taylor[a,b,c]. Déjà à l'époque, Kouwenhoven aidait Taylor à sécuriser l'approvisionnement de matériel militaire, et lorsque ce dernier est entré en fonctions, il s'est assuré qu'on fasse preuve d'une déférence particulière à l'égard de Kouwenhoven et de ses intérêts commerciaux. OTC a été créée sous le nom de Liberian Forest Development Company (LFDC) le 28 juillet 1999. Ce qui allait bientôt devenir OTC a démarré son activité en signant le plus grand accord de concession de l'histoire du Liberia, avec un total de 1,24 millions d'hectares[d], soit à peu près la superficie de la Belgique. Bien que la transaction soit techniquement inconstitutionnelle, puisque toutes les concessions auraient dû être ratifiées par le parlement libérien, l'activité a démarré sans l'ingérence du gouvernement. Ce détail technique de l'accord parlementaire a d'ailleurs été surmonté par la ratification, en 2000, de la Loi sur les ressources stratégiques, aussi douteuse au niveau constitutionnel, mais qui donnait à Taylor le contrôle absolu de la dissémination et lui assurait le maintien des accords de concession pour toutes les ressources naturelles[e].

Gus Kouwenhoven d'OTC. Buchanan 1999.

La concession initiale d'OTC a été étendue, suite à des plaintes de Kouwenhoven, sur l'insuffisance de bois de qualité supérieure, en s'emparant d'autres parcelles de la forêt de Grand Gedeh pour atteindre une taille d'environ 1,6 million d'hectares, soit 42 % des forêts totales sujettes aux concessions du Liberia[f]. Malgré les démentis officiels, Kouwenhoven aurait payé de 3 à 5 millions $US au président Taylor pour ces concessions énormes d'OTC. Une bonne source a déclaré que le ministère des Finances avait reçu une lettre de Charles Taylor, entre août et octobre 1999, lui demandant de signer un reçu pour trois millions de dollars américains d'OTC bien que le ministère n'ait pas reçu ces fonds. Il est présumé que l'argent est allé directement au président Taylor et à son Hôtel Exécutif[g].

Sources:

[a] "Interview with Mr. Gus Kouwenhoven", avec *World Investment News*, voir: www.winne.com/Liberia/OTC.htm

[b] Ian Smillie, "Diamonds, Timber and West African Wars", 2002 , voir http://www.iisd.org/pdf/2002/envsec_diamonds_timber.pdf

[c] S/2001/1015

[d] S/2001/1015

[e] *An Act Adopting the New National Forestry Law", approuvé le 6 avril 2000*

[f] S/2001/1015

[g] *Taylor-made: The Pivotal Role of Liberia's Forests and Flag of Convenience in Regional Conflict,* Global Witness (Londre), septembre 2001

L'OTC, le Parc National de Sapo et des violations dans le passé de « Territoires protegés »

Le 6 juin 2002, un fonctionnaire de haut rang a publiquement et officiellement exposé l'empiètement des sociétés forestières et minières sur les limites du parc national protégé de Sapo depuis mars 2002. En disant que le parc de Sapo était gravement menacé et « mourait lentement », le fonctionnaire a admis qu'il y avait une activité minière illégale et que la construction d'une route par une entreprise forestière (pas nommée, mais corroborée comme appartenant à OTC) endommageait également le parc. De plus, il a déploré l'impuissance de l'ADF face à ces nuisances dues à une logistique défaillante et vraisemblablement à l'absence d'une volonté politique de la part des hautes sphères du gouvernement.

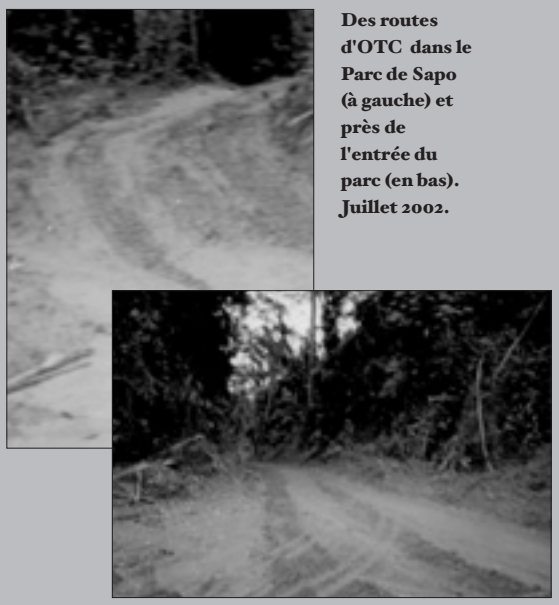

Des routes d'OTC dans le Parc de Sapo (à gauche) et près de l'entrée du parc (en bas). Juillet 2002.

L'empiètement sur des domaines protégés ou autrement hors-limite est une tendance historique d'OTC. OTC a déjà envahi des concessions avoisinantes sans permission ni compensations, comme celles de LAC/Forum Africa et *Rivercess Logging Company/ Inland Logging Company*, et a aussi illégalement exploité des bois réservés à l'Université du Liberia.

Mais le manque de volonté politique pour faire respecter les limites du parc pourrait être lié à la situation plus désespérée dans laquelle se trouvait le président Taylor à l'époque, étant donné une baisse des revenus de l'exploitation forestière dans le comté de Lofa due à la guerre et son incapacité à rémunérer les forces militaires qui le maintenaient au pouvoir. Prêt à tout pour obtenir des devises pour payer ses soldats d'élite et pour se procurer les armes nécessaires pour soutenir la guerre, Taylor aurait conclu un marché avec OTC pour une somme non divulguée (mais dépassant plusieurs millions de dollars) pour exploiter une des dernières grandes réserves boisées de l'Afrique de l'Ouest. Au-delà des ses effets nocifs sur l'écosystème et la biodiversité, il y a peu de chance, si la tendance se confirme, que des bénéfices de l'exploitation forestière servent à améliorer les conditions de vie pour les gens.

Sources : « *Sarpo (sic) National Park Threatened* »
The Inquirer (Monrovia), le 6 juin 2002
Douglas Farah, « *Liberian Leader Again Finds Means to Hang on* », *Washington Post*, le 4 juin 2002.
Enquêtes de Global Witness 2002

Sociétés Forestières en activité en 2001 ou début 2002 :

Source : Le rapport annuel de l'ADF, et des enquêtes par Global Witness depuis 2002.

Akkari Timber Incorporated (ATI)	Comtés de Grand Kru et Sinoe
American Wood Processing Corporation (AWPC)	Comté de Grand Bassa
Bureau Ivorian Ngorian (Liberia) Incorporated (BIN)	Comté de Grand Gedeh
Cavalla Timber Company (CTC)	Comtés de Grand Gedeh et Sinoe
Cestos Timber Company (CTC)	Comté de Sinoe
Daba Logging and Wood Processing Incorporated (DABA)	Comté de Sinoe
Forestry and Agricultural Products Corporation (FAPCO)	Comté de Lofa
Forest Hill Corporation	
GAMMA	Comté de Gbarpolu
Iberic Liberian Forestry Group (ILFC)	Comté de Grand Cape Mount
Inland Logging Company (ILC)	Comté de Sinoe
Karel Logging Corporation/Forest Hill Corporation (KLC/FHC)	Comté de Lofa
LIAP	Comté de Nimba
Liberian Logging and Wood Processing Corporation(LLWPC) *Appartenant à Nassir Cheraffedine, un homme d'affaires libanais, qui possède également Togba Timber Company (TTC).*	Comtés de Grand Gedeh, River Gee et Grand Kru
Liberia Wood Management Corporation (LWMC)	Comtés de Grand Cape Mount et Lofa
Mabow Logging Corporation	Comté de Sinoe
Maryland Wood Processing Industries (MWPI)	Comtés de Grand Gedeh et River Gee
Mohammed Group of Companies (MGC) *Appartenant à Mohammed Salaméqui possède également BIN et Salami Molowi Inc.*	Comtés de Nimba et Grand Gedeh
NATURA	Comtés de Nimba et Grand Gedeh
North Eastern Timber Company (NELCO)	Comté de Grand Bassa County
Oriental Timber Company (OTC)	Comtés de Grand Bassa, Grand Gedeh, Sinoe et Rivercess
Power Tech	Comté de Montserrado
RGMM	Comté de Grand Cape Mount
Royal Timber Company (RTC)	Comtés de Grand Cape Mount, Grand Gedde et Lofa
Sing-Monrovia/Phoenix	
SLDC/WARCO	Comté de Cape Mount
Togba Timber Company (TTC) *Appartenant à Nassir Cheraffedine, un homme d'affaires libérien, qui possède également le Liberian Logging and Wood Processing Corporation*	
Tropical Lumber Corporation (TLC)	Comté de Grand Bassa
Tropical Logging Company (TROLOG)	Comté de Grand Gedeh
TUTEX Wood Management Corporation (TUTEX)	Comté de Gbarpolu
United Logging Company (ULC)	Comtés de Lofa, Maryland et River Gee
Xoanon Liberia Limited	Comté de Gbarpolu
Yekepa Logging Industry (YLI)	Comté de Grand Bassa

5.3 La valeur de l'industrie forestière libérienne [ii]

Vers la fin de l'année 2000, l'industrie forestière du Liberia a accéléré son activité et n'a pas ralenti au début de la saison des pluies, comme il est d'usage de le faire. C'est peut-être en réponse à la publicité internationale à propos du bois du conflit au Liberia, et à la menace de sanctions sur le bois qui planait sur les délibérations de l'UNSC en mai 2002, que des sociétés forestières maintenaient leur productivité sans baisse remarquable. Malheureusement, comme par le passé, les revenus accrus qui en résultaient ne se sont pas manifestés dans des améliorations pour les Libériens ordinaires. Le revenu de l'exploitation forestière a une fois de plus servi à importer des armes illégales et à alimenter la corruption dans les entreprises du secteur et l'élite gouvernementale. Une comparaison entre les documents officiels du gouvernement libérien – de l'Autorité pour le développement de la forêt, et du ministère des Finances – et des informations économiques fournies par des gouvernements étrangers et des investigations de Global Witness, montre des décalages importants qui laisseraient penser qu'une partie significative des revenus de l'industrie forestière n'est pas déclarée par le gouvernement libérien et qu'elle est, au contraire, détournée pour cacher les profits des sociétés, enrichir des individus et financer les activités extrabudgétaires du gouvernement.

Autorité de développement des forêts (ADF)

Des statistiques officielles de l'ADF[iii] montrent que 982 000 m^3 de grumes ont été produites et 774 000 m^3 exportées en 2001. La valeur FOB totale inscrite de ces grumes exportées est de 80 millions $US. Le revenu perçu estimé sur ces grumes totalise 19 millions $US, ce qui serait moins que le revenu perçu estimé en 2000, à cause d'un ralentissement de l'économie mondiale. De plus, 17 133 192 m^3 de bois scié ont été produits, dont 14 572 773 m^3 exportés. En ce qui concerne OTC/RTC/Natura en particulier, l'ADF déclare une production réunie de grumes de 630 000 m^3 soit 64 % de toute la production de grumes ; un volume réuni d'exportations de grumes de 548 000 m^3, soit 71 % de la totalité des exportations de grumes ; les exports s'élevant à une valeur FOB totale de 52,7 millions $US, soit 66% des revenus de l'industrie forestière.

Le ministère des Finances

Des statistiques de l'ADF contrastent avec les chiffres officiels fournis par le ministère des Finances , qui rapportent une production totale de bois libérien de 815 000 m^3 pour l'année 2001, dont seulement 557 000 m^3 de grumes et de bois scié pour l'exportation. La valeur FOB du bois exporté s'élèverait à 60,3 millions $US. Le ministère des Finances déclare également que OTC/RTC/Natura réunies ont produit 358 000 m^3, soit 64 % de toutes les exportations de bois libériennes avec une valeur FOB de 38,7 millions $US.

Ces chiffres officiels contredisent une note interne du ministère des Finances, qui rendait compte d'une exportation de grumes de 508 000 m^3 d'OTC, avec une valeur FOB de 47,3 millions $US. Ainsi 150 000 m^3 d'exportations de grumes d'OTC évaluées à 8,6 millions $US ont disparu à l'intérieur des couloirs du ministère des Finances. Il est donc vraisemblable que les revenus d'autres sociétés aient été sous-représentés.

Les enquêtes de Global Witness

Les enquêtes de Global Witness qui documentent que le port de Buchanan contrôlé par OTC, ont révélé des exportations totales de 594 000 m^3 de grumes et de 9 800 m^3 de bois scié en 2001. OTC seule a exporté 542 000 m^3 de grumes, soit environ 184 000 m^3 de plus que les chiffres officiels du ministère des Finances et une différence de valeur d'environ 10,5 millions $US.

[ii] Toutes les données ont été arrondies pour lecture facile.
[iii] Toutes les données du rapport annuel d'ADF.
[iv] Toute les données du rapport d' ministère des Finances.

Comparaison des chiffres d'ADF et du ministère des Finances 2001.

Autorité de développement des forêts.
Ministère des finances

Exports des grumes en 2001 (m^3)

Valeur FOB (US$) des export des grumes en 2001

Exportation des grumes (m^3) de OTC/RTC/Natura en 2001

Valeur FOB (US$) des exportations de grumes de OTC/RTC/Natura

De tels décalages dans les bénéfices et les volumes représentant des dizaines de millions de dollars américains, commencent à laisser entrevoir les sommes substantielles qui devraient alimenter le budget général du Liberia, mais qui, au lieu de cela, disparaissent – probablement dans l'enrichissement personnel ou dans le financement d'activités extrabudgétaires. À tous les niveaux, l'argent, qui manque cruellement pour reconstruire l'économie, l'infrastructure et le système de sécurité sociale au Liberia, est détourné pour bénéficier personnellement à certains individus politiquement bien introduits. Pire encore, beaucoup d'argent ainsi retiré est utilisé pour l'achat d'armes illégales qui sont ensuite employées pour combattre le LURD et pour entretenir la guerre d'intimidation du gouvernement libérien sur son propre peuple.

6 Les effets déstabilisants du Liberia sur la Sierra Leone

La fragilité du Liberia continue à menacer la stabilité de ses voisins directs et les perspectives d'avenir paisible et durable de toute une région. Une grande inquiétude règne sur le danger que représente le Liberia pour le processus de paix naissante et de reconstruction en Sierra Leone, dans lequel la communauté internationale s'est considérablement investie, aussi bien en termes d'argent que d'effort. La Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) fournit un tampon et un renfort de sécurité, et les Forces armées royales de Sierra Leone (FARSL) et la Police de Sierra Leone (SLP) se regroupent et s'entraînent à nouveau, mais la menace de troubles intérieurs dus à l'échec de la paix et de la sécurité est omniprésente.

Aussi inquiétante est l'instabilité des autres voisins du Liberia, la Côte d'Ivoire et la Guinée, et le danger que représenterait pour eux une crise libérienne aiguë. Les deux gouvernements, ivoirien et guinéen, sont confrontés à l'incertitude politique générale ainsi qu'à la tension économique et sociale occasionnée par de grandes populations de réfugiés déjà présentes sur leurs territoires. Les deux gouvernements ne contrôlent pas complètement leurs territoires, particulièrement les régions frontalières avec le Liberia, ce qui constitue une menace générale à la sécurité.

La Guinée se trouve dans une position particulièrement précaire, qui vient surtout du fait qu'elle a autorisé le LURD à chercher refuge sur son territoire. Étant donné qu'il y a des combats avec des forces du LURD juste en face de sa frontière au sud, l'environnement militarisé et le flux de réfugiés qui en résulte créent une menace constante. La situation pourrait empirer si jamais le LURD était poussé en retraite – et ainsi en territoire guinéen – car des problèmes de sécurité physique et politique liés à l'accueil de combattants armés pourraient déstabiliser le pays.

6.1 Des menaces de paix spécifiques en Sierra Leone

Retour massif d'expatriés/ Flux de réfugiés

La menace la plus importante pour la Sierra Leone et toute la sous-région de la rivière Mano (avec en plus la Côte d'Ivoire) provient d'un grand flux de réfugiés venant du Liberia. On a pu l'observer avec l'attaque sur le camp de réfugiés Sinje au Liberia, le 20 juin 2002, qui a forcé 11 000 réfugiés sierra-leonais et 13 000 personnes libériennes déplacées intérieurement (PDI) à quitter le camp et à se disperser au Liberia et en Sierra Leone avoisinante[101]. Une attaque ou seulement la menace imminente d'une attaque pourrait provoquer un flot de réfugiés voulant traverser les frontières à la recherche d'un lieu sûr.

Le pont de la rivière de Mano entre la Sierra Leone (au premier plan) et le Liberia (à l'arrière plan), vu d'en haut. Août 2002.

Poste frontalier pour entrer en Sierra Leone par le pont de la rivière de Mano. Le village de Gendema à l'arrière plan. Août 2002.

Anciens enfants soldats des FAL, de 15 et 12 ans, demandeurs du statut de réfugié en Sierra Leone. Mai 2002.

Il est fort possible que si des combats éclataient près de la frontière ou dans des régions fortement peuplées, le flux de ceux fuyant la violence déborderait le personnel frontalier chargé de filtrer les réfugiés. Et si les patrouilles frontalières n'arrivent pas à filtrer tous ceux qui entrent, comme elles le font assez bien à présent, n'importe quelle force malveillante pourrait entrer en Sierra Leone, en Guinée ou en Côte d'Ivoire. On a trouvé des recruteurs des Forces armées du Liberia (FAL) à l'intérieur des camps de réfugiés et à Freetown. Tout flux important ou inattendu de réfugiés augmenterait le nombre de forces malveillantes entrant dans le pays. De plus, un flux massif de réfugiés pourrait submerger les passages frontaliers avec le surpeuplement et des procédures lentes, encourageant ainsi les réfugiés à s'enfuir en passant par des zones non surveillées, où ils échapperaient totalement au personnel d'assistance qui tente de les filtrer et de les protéger.

De nouvelles offensives des actions militaires du gouvernement libérien depuis mi-juillet résultant du réapprovisionnement en armes illégales, envoient de nouvelles vagues de personnes déplacées intérieurement (PDI) et de réfugiés dans d'autres régions du Liberia et à travers les frontières en Guinée, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire. Puisque le gouvernement libérien a remis à neuf un certain nombre de ses hélicoptères, facilitant ainsi des livraisons d'armes aux troupes du front, la communauté internationale devrait s'attendre à des offensives plus concertées et agressives de la part du gouvernement, engendrant de nouveaux déplacements civils.

Retour des ex-combattants

Des rapatriés, comme beaucoup de membres de l'ancien FRU et des Forces de Défense Civile (FDC) et d'autres Sierra-Léonais, qui ont combattu en tant que mercenaires pour différentes milices ou groupes gouvernementaux au Liberia, représentent aussi une menace pour la sécurité de la région, quelle que soit la raison de leur retour – qu'ils reviennent pour s'enfuir ou pour attaquer ou de leur propre gré une fois la guerre

calmée. Dans les deux cas, ces personnes auront l'habitude de faire la guerre comme moyen de subsistance et si, à leur retour, les perspectives d'avoir un emploi et de subvenir à leurs propres besoins sont limitées, leurs ennuis pourraient déboucher sur un comportement plus destructeur.

Raids transfrontaliers / Enlèvements

En seulement deux semaines, la deuxième moitié du mois de juillet, un total de 46 personnes ont été enlevées par des combattants armés dans la région de Buedu dans le Nord de la Sierra Leone, et seulement 26 sont revenues[102]. Des fonctionnaires sierra-léoniens ont identifié le FAL comme responsable de 27 de ces enlèvements[103] ; il est cependant difficile de distinguer les coupables, puisque les auteurs des enlèvements ne portent pas d'uniforme. Enlevées pour servir ostensiblement à porter des provisions au camp, certaines victimes sont exploitées davantage ou recrutées de force dans une des nombreuses forces privées ou de l'État. L'ONU et la RSLAF ont déployé plus de troupes le long de la frontière et ont envoyé des équipes de reconnaissance pour enquêter. Alors que les patrouilles aux frontières se sont multipliées, la fréquence des attaques renforce le fait que la frontière est assez poreuse et que de telles attaques ne peuvent pas toutes être contrées.

Militarisation générale de la population

En raison de dix ans de va-et-vient d'une guerre civile, avec l'introduction de nouvelles forces paramilitaires, notamment des milices des sociétés forestières, toute la sous-région de l'Union de la rivière Mano s'est fortement militarisée. Des armes légères abondent, et bien que de nombreux groupes internationaux aient demandé une interdiction sur les armes légères dans la région, aucun accord formel n'a été mis en place. Cette présence d'armement léger constitue une menace importante pour tous les pays limitrophes du Liberia. Si la situation se détériorait et si des résidents étaient obligés de migrer, l'association d'un excès d'armement léger et d'une population de réfugiés désespérés pourrait laisser prévoir une augmentation du banditisme et des confrontations armées dans les pays limitrophes. Si les ex-combattants armés devaient s'organiser, une instabilité politique sérieuse s'ensuivrait et la région pourrait assister, une fois de plus, à un conflit civil accru.

7 Conclusion

Les pays de la région de la rivière Mano sont confrontés à un problème important : quelle que soit la stabilité relative en Sierra Leone ou en Guinée, la paix et le développement seront continuellement menacés par la nature déstabilisante, sans loi et destructive du conflit interne au Liberia. Compte tenu de la militarisation générale de la population libérienne, de l'impunité des agissements des milices du bois et d'autres forces gouvernementales, des graves violations des droits de l'homme commises par des combattants de tous les bords, le Liberia est mûr pour une nouvelle explosion de réfugiés et une escalade de la violence. Cette violence enverrait des milliers de réfugiés et combattants de l'autre coté des frontières en Sierra Leone, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Même avec les forces de sécurité de l'ONU déployées actuellement en Sierra Leone, le pays ne devrait pas seulement faire face à des difficultés liées à l'accueil de milliers de vrais réfugiés, mais aussi aux soucis de sécurité soulevés par des éléments armés et dangereux, qui se seraient inévitablement déplacés à travers les frontières. Si un tel flux vers la Sierra Leone devait avoir lieu, et si les forces de sécurité intérieures et internationales se trouvaient dans l'incapacité de réprimer la tension qui en résulterait, il est fort possible que la Sierra Leone reviendrait à l'état d'un pays où règne l'anarchie qu'elle et la communauté internationale ont tant essayé de surmonter. Le destin de la Guinée et de la Côte d'Ivoire, sans l'aide de la MINUSIL en serait sévèrement affecté.

L'ONU et la communauté internationale doivent traiter le problème du Liberia d'urgence, plutôt que de permettre une nouvelle détérioration de la situation. Le Conseil de sécurité a essayé, à travers la censure publique, l'engagement constructif, les interdictions de déplacement et les embargos sur les diamants et les armes, de limiter l'impunité avec laquelle le gouvernement libérien se permet d'agir. Cependant, des hommes politiques et d'affaires de haut-rang inscrits sur la liste des personnes interdites de déplacement voyagent relativement librement, et le président Taylor et ses impitoyables UAT et FAL reçoivent régulièrement des livraisons d'armes. Le pivot de la violence et de la déstabilisation actuelles est l'industrie forestière libérienne.

Abou I, navire soupçonné de transporter des armes, mentionné dans Taylor-made. Photo prise au port de Harper. Juillet 2002.

Grumes abandonnées à Sand Beach. Juillet 2002.

Enseigne criblé de balles au-dessus de Leicester Peak, Freetown, Sierra Leone. Août 2002.

Loin d'être seulement exploitées par des pouvoirs politiques, les entreprises forestières participent activement à la fourniture des devises nécessaires à l'importation d'armes et à la facilitation du transport d'armes. Les ports de Buchanan, géré par OTC, et de Harper, géré par MWPI, servent tous les deux de point d'entrée et de lieu de stockage d'armements illégaux, un lien entre les directions des deux sociétés et le commerce illicites d'armes étant établi par l'ONU. De plus, ce sont les sociétés elles-mêmes qui commettent des atteintes aux droits de l'homme par la maltraitance générale de travailleurs et résidents locaux et aussi par l'activité de leurs propres milices privées.

Des sanctions sur l'industrie forestière sont inhérentes à tout projet d'arrêter la violence libre qui règne actuellement au Liberia et de préparer le pays et l'Afrique de l'Ouest à un avenir durable. Le fonctionnement actuel du secteur ne sert pas d'autres objectifs que d'être une source de financement et de continuer les abus des milices privées et du gouvernement. L'industrie ne rend rien de durable ou significatif aux citoyens du Liberia. Elle ne se gère pas de façon durable, et cessera d'être une source de soutien économique dans les dix années qui viennent, puisque les forêts sujettes aux concessions auront été abattues. Il est démontré, par le groupe d'experts sur le Liberia et des groupes indépendants comme Global Witness que l'industrie forestière libérienne participe intégralement au commerce illicite d'armes et de diamants, qui menace la paix internationale et la sécurité en Afrique de l'Ouest. La menace représentée par l'industrie forestière libérienne est importante et bien réelle, et si rien n'est entrepris immédiatement pour censurer le secteur et stopper l'accès aux revenus du bois, avec lesquels le gouvernement achète des armes et finance ses nombreuses forces armées, la menace demeurera présente et la communauté aura à faire face aux conséquences inévitables.

8 Annexes

Annexe 1 : Composition des effectifs de l'industrie forestière

Tableau 1 Capacité d'emplois actuelle de l'industrie forestière (état du 3 mai 2002)

Société	Nombre maximum d'employés	Nombre maximum d'employés libériens	Nombre maximum d'employés expatriés	Total
Groupe 1: les six sociétés les plus petites				
Cestos Timber Company	50 x 6	48 x 6	2 x 6	300
Yekepa Logging Industry				
Forest Hill Corporation				
Rivercess Logging Company				
AKKARI Timber Industries				
AWPC (American Wood)				
NELCO/ SIBC				
FAPCO				
RETCO				
LLWPS/ WARCO				
Groupe 2 : sociétés de taille moyenne				
Xoanon Liberian Ltd.	150 x 2	145 x 2	5 x 2	300
ILFC				
Forum – Liberia				
Daba Logging (DLWPC)				
LWMC				
Cavalla Timber Corporation				
Groupe 3 : les plus grandes sociétés				
OTC/ ***RTC***[v] **et al.**	3,078	2,398	680	3,078
MWPI/ ***ULC***	550	200	350	550
TTCO	400	150	250	400
ILC	300	250	50	300
MGC (SMI)	300	100	200	300
BIN – Liberia	250	50	200	250
Totales	**-**	**3,726**	**1,752**	**5,478**

Légende:
MNE: Nombre maximum des employés. **MNLE**: Nombre maximum des employés libériens.
MNEE: Nombre maximum des employés expatriés.

- Toutes les sociétés en gras ont cessé leurs activités.
- Toutes les sociétés en gras italique ont réduit leur personnel de plus de _ et ont réacheminé le solde à leur maison mère.

[v] OTC, RTC, MLTC, etc., font tous partis de la même compagnie qui opère avec des noms différents. ATout emploie de cet acronyme doit sous-entendre OTC et tous ses filiales.

Tableau 2 : Composition des effectifs des six premières sociétés forestières

Société	CEP	NEL	NEE	CE		Remarques
				% de L	% de E	
OTC/ RTC	3,078	2,398	680	77%	23%	Expatriés majoritairement ivoiriens/ malais
MWPI/ULC	550	200	350	36%	64%	Ivoiriens surtout dans l'activité MWPI à Harper
TTCO	400	150	250	38%	62%	Expatriés majoritairement ivoiriens
ILC	300	250	50	83%	17%	Nationalités mixtes, y compris malais
SMI/MGC	300	100	200	33%	67%	Expats mostly Ivorien drivers/ saw operators
BIN – Liberia	250	50	200	20%	80%	Expatriés majoritairement ivoiriens, chauffeurs/ opérateurs de scies
TOTALS	**4,878**	**3,148**	**1,730**	**65%**	**35%**	

Inscription:
CEP: Capacité d'emplois actuelle **NEL**: Nombre d'employés libériens
NEE: Nombre d'employés expatriés **CE**: Composition de la main-d'oeuvre

Annexe 2 : Impacts environnementaux de l'industrie forestière du Liberia

Source : Briefing de Global Witness, mai 2002
Suite à l'échec du CSNU dans l'imposition des sanctions sur les exportations de bois libérien, qui avait créé un état d'incertitude dans le secteur, les sociétés forestières avaient accéléré leur activité en amont du débat de cette année. À titre d'exemple, OTC a construit deux nouveaux camps de brousse dans le comté de Grand Gedeh. Ces camps se trouvent à la pointe supérieure de la forêt de Cestos-Seihnkwein et à l'extrémité ouest de la forêt de Putu. Ces deux régions présentent une grande diversité biologique, et sont considérées comme des « points chauds » et une priorité pour la conservation. Ces régions sont le dernier sanctuaire pour la grande partie de la faune menacée et protégée du Liberia, y compris le colobe noir et blanc (*Colobus polykomos*), le colobe vert olive (Procolobus verus), l'hylochère (*Hylochoerus mernertzhageni ivorienis*), le buffle nain (*Syncerus caffer nanus*) et le cephalophore de jentink (*Cephalopus jentinki*).

OTC a également construit plusieurs routes neuves traversant cette région. Une de ces routes relie le comté de Rivercess directement à Nimba et l'autre mène de Rivercess à Grand Gedeh, en contournant le comté de Sinoe. Plusieurs autres routes relient différents camps de brousse au Km 85, le centre de transit des grumes des camps de brousse d'OTC. Une autre route est en cours de construction, qui, une fois terminée, reliera Buchanan aux comtés de Bong et de Nimba via « Compound #3 » à Grand Bassa.

Presque toutes ces routes sont construites à travers des régions forestières, dont certaines étaient pressenties pour devenir des réserves ou des parcs forestiers nationaux. Ces routes ont sérieusement fragmenté la forêt libérienne et continuent à menacer son intégrité écologique. Il faut souligner qu'elles ne servent pas au transport public. Des conducteurs commerciaux ou particuliers ne s'aventurent pas en dehors de l'autoroute de Buchanan à Greenville, puisqu'ils seraient aussitôt arrêtés et redirigés loin des endroits où OTC exploite des forêts.

L'impact de l'exploitation forestière sur la faune est profond. La chasse commerciale se développe actuellement, puisque OTC ouvre une région forestière jadis isolée, et il y a une augmentation énorme du commerce de gibier de brousse. Des chasseurs commerciaux se sont déplacés vers des régions autour des districts de Kploh et Moweh (Rivercess), de Zleh Town (comté de Grand Gedeh) et d'autres régions dans les comtés de Sinoe et de Maryland.

Cependant, la population locale ne profite pas de ce développement de la chasse. À Buchanan, ce n'est qu'une quantité limitée de gibier de brousse qui se retrouve sur le marché local, et lorsqu'il y en a, il est extrêmement cher – par rapport au niveau de vie local. Dans les comtés de Zwedru et de Grand Gedeh, la dirigeante, Ruth Milton, a imposé l'année dernière une interdiction unilatérale du commerce de gibier de brousse vers la Côte d'Ivoire et Monrovia. Elle a ordonné la fermeture de camps de chasse pour permettre aux chasseurs d'emmener leur gibier en ville au lieu de le sécher pour le vendre à des hommes d'affaires dans les camps de brousse. C'est le manque de gibier disponible sur le marché de Zwedru qui a rendu cette interdiction nécessaire.

Tableau 3: Composition de la main-d'œuvre d'OTC/RTC et répartition du personnel libérien

	Nombre du personnel		Répartition du personnel libérien	
	Libériens	Expatriés	Ex-combattants/ miliciens	Civils
Directeur/ cadres		15	-	-
Responsables	5	-	1	4
Chefs de personnel	10	-	inconnu	inconnu
Contremaîtres dépôts de grumes	1	5		1
Employé de dépôt de grumes	13	-	inconnu	inconnu
Opérateurs de tronçonneuses	-	250		
Chauffeurs PL	150	300		150
Opérateurs informatiques	20	5		20
Éclaireurs, sélecteurs d'arbres	100	30	75	25
Techniciens en logistique	-	5		
Employés logistique	25	-	20	5
Opérateurs radio	16	-	16	-
Manutentionnaires camion	400	-	150	250
Électriciens / mécaniciens	-	20		
Apprentis	70	-		70
Chef de sécurité	1	-	1	
Sécurité / miliciens	200	*	200	
Conducteurs VL	60	-	50	10
Cuisiniers/ hommes à tout faire/ gardiens	300	-	250	50
Personnel hospitalier				
Docteur en médecine	1	-		1
Administrateur de l'hôpital	1	-		1
Infirmières (personnel, diplômé d'état, pharmacie, laboratoire, techniciens, etc.)	25	-		25
Usine de contre-plaqué	1000	50	750	250
TOTAL	**2,398**	**680**	**1,513 (63%)**	**862 (36%)**

NOTE : La différence de 1 % représente les données incomplètes / non vérifiées.

Des données préliminaires des différentes sources suggèrent un commerce énorme de gibier libérien, à dimension internationale. À ce jour, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et les États Unis ont été identifiés comme pays destinataires de gibier libérien. Trans-Global Inc., une société d'import/export à Monrovia est le transporteur principal de gibier de brousse aux États Unis, pour le compte d'hommes d'affaires particuliers, alors que les exportations vers le Nigeria et le Ghana passent par le port libre de Monrovia.

Construction de route d'OTC dans le district 3 de comté de Grand Bassa. Juillet 2002.

Annexe 3 : Ressources exploitables de l'Union de la Rivière Mano

Comme cela a été démontré par l'implication du FRU et du gouvernement libérien dans des terrains d'extraction de diamants de la Sierra Leone pendant la guerre civile en Sierra Leone, le gouvernement libérien a fait preuve de son intérêt, voire sa dépendance, pour l'exploitation de ses propres ressources naturelles et de celles des États avoisinants. Si la région devait se déstabiliser comme c'était le cas pendant la guerre civile en Sierra Leone, ceci permettrait l'implication d'agents malveillants de tous les États avoisinants, particulièrement du Liberia. À ce titre, il est utile d'examiner les ressources exploitables de la région et leurs perspectives pour un développement et une exploitation futurs.

Diamants

Liberia : Des sanctions ont été imposées en 2000 sur les diamants bruts libériens, suite à des enquêtes et à la publication de rapports antérieurs du groupe d'experts, exposant la manière dont les diamants trafiqués et leur vente sur des marchés occidentaux finançaient les forces destructrices du FRU en Sierra Leone et le gouvernement de Taylor. Le taux élevé du trafic de diamants de l'époque a mené à des quantités et une qualité de diamants exportés vers le marché de diamants buts en Belgique, qui dépassaient largement le potentiel naturel du Liberia. Ceci a attiré l'attention de la communauté internationale, et depuis l'interdiction de la vente de diamants bruts libériens, il n'y a pas eu d'exportations officielles depuis le Liberia et pas d'importations officielles enregistrées à Anvers en Belgique[104].

Le commerce de diamants continue au Liberia, dans une moindre mesure et avec beaucoup moins de trafiquants impliqués. L'implication sur tout le territoire n'est pas établie, mais le gouvernement du Liberia estime qu'il y a quelque 60 000 mineurs alluviaux de diamants alors que d'autres personnes du secteur estiment le nombre à 20 000 ou 30 000. Le commerce de diamants bruts est illégal, mais une quantité non-négligeable de diamants bruts est exportée clandestinement vers des États avoisinants, la Sierra Leone, la Guinée, la Côte d'Ivoire et la Gambie où ils sont blanchis. De nombreux courtiers en diamants libériens ont ouvert des agences en ce but en Sierra Leone, en Guinée et en Côte d'Ivoire[105]. Des arrestations pour de tels délits sont rares, bien que fin novembre 2001, deux semaines après un bilan cinglant du Groupe d'experts de l'ONU sur le respect des sanctions au Liberia106, un ressortissant japonais ait été arrêté pour soi-disant 135 000 $US trouvés en sa possession et pour l'intention d'exporter des diamants bruts libériens. En même temps, le ministre adjoint des Opérations et l'assistant au ministre des Mines au ministère des Terres, Mines et de l'Énergie ont été suspendus de leurs fonctions à cause de leur présumée complicité dans cette activité[107].

La contrebande et le commerce de diamants continuent à s'appuyer sur un groupe notoire de personnages vils, y compris Issa Sessay, leader par intérim de l'entité politique du FRU (FRU-P) en Sierra Leone, Gibril Massaquoi, l'ancien leader FRU, Sanjivan Ruprah, le trafiquant d'armes. Des rumeurs courent sur le fait que le président Taylor et sa famille commencent à y participer pour leur profit personnel[108].

Alors que l'industrie de diamants libérienne pourrait être une source importante de devises pour le gouvernement, son rôle potentiellement corrupteur et déstabilisant doit encore être combattu par un système de contrôle et de certification. Un autre obstacle à l'exploitation légale des ressources en diamants du Liberia réside dans le fait que beaucoup des gisements alluviaux se trouvent dans l'ouest du Liberia, lieu de combats intensifs avec le groupe rebelle LURD. Le LURD a déjà attaqué des régions minières de diamants, et alors qu'il nie toute implication dans le commerce de diamants, certains de ses officiers avouent vendre les diamants saisis lors de combats à des acheteurs en Guinée[109].

Sierra Leone : La Sierra Leone dispose maintenant de systèmes de certificats d'origine « entièrement mis en œuvre ». Depuis que son système de certificats d'origine est entré en vigueur, la Sierra Leone a exporté des diamants bruts[110] et taillés pour une valeur de 30 520 000 $US. De nouvelles sauvegardes, telles que des photos numériques de diamants bruts et taillés pour l'estimation et l'export, sont utilisées et transmises électroniquement avec l'information figurant sur le certificat d'origine. Les arrestations de personnes non-autorisées à être en possession de diamants sont également encourageantes, avec des confiscations de diamants pour une valeur de 20 000 $US[111]. Les régions minières de Kono et de Tongo ne sont cependant pas sous le contrôle ferme du gouvernement, et l'explosion de nouvelles licences minières a submergé les autorités locales, qui sont incapables de contrôler la situation[112]. Ce problème est exacerbé par la montée en puissance et en influence de deux forces d'autodéfense de jeunes, le Movement of Concerned Kono Youth (MOCKY) et le Tongo Youth Group. Puisqu'une bonne partie de l'activité minière dans le pays semble se dérouler sans permis, il est fort possible que des intérêts extérieurs mettent la main sur les diamants de la Sierra Leone par le biais d'opérateurs locaux[113].

Guinée et Côte d'Ivoire : La Guinée, qui dispose de son propre régime de certification, a tenté de maîtriser le marché illégal de diamants, avec quelques réussites notoires. La Côte d'Ivoire ne dispose pas encore de régime de certification crédible, par manque de capacité et de ressources. C'est pourquoi la contrebande et l'achat illégal de diamants sont assez répandus à Abidjan.

Bauxite, rutile et or

Les trois pays de l'Union de la rivière Mano sont potentiellement riches en ressources minérales, la Guinée disposant de l'industrie minière la plus avancée des trois. L'économie d'export de la Guinée est basée sur des ressources abondantes en bauxite, qui représentent 90 % de ses exportations, mais le pays a aussi des exploitations d'or assez développées en plus d'un potentiel en métaux de base et en minerai de fer[114]. La Sierra Leone a attiré l'attention grâce à ses ressources en rutile (dioxyde de titane), un composant important pour les secteurs des télécommunications, de l'aéronautique, du plastique et de l'énergie nucléaire. La Sierra Leone détient également d'importants gisements d'or et de bauxite.

Bien que le Liberia entretienne des gisements de minerai de fer exploitables, ce sont les perspectives de grandes réserves d'or qui ont attiré les intérêts miniers et d'investissement vers le pays. Beaucoup d'or est extrait par des locaux et utilisé dans l'artisanat ou sorti clandestinement du pays pour la revente[115]. Mais des groupes internationaux exploitent des gisements au Liberia, notamment *Mano River Ressources et Freedom Gold*. Mano River Ressources a des activités dans tous les pays de la région de la rivière Mano, et a reçu ces derniers mois des injections de capital d'investisseurs institutionnels pour financer ses activités[116].

Mais c'est l'implication de Freedom Gold, une co-entreprise fondé par Pat Robertson, l'évangéliste chrétien américain, qui a attiré la plus grande attention médiatique. La société, dans laquelle le gouvernement aurait une part financière, s'est révélée être un désastre publicitaire pour Robertson[117,118,119], puisque, n'ayant encore pas inscrit de bénéfices, elle a été accusée d'avoir gonflé ses chiffres d'effectifs et les avantages économiques apportés aux Libériens en général. De plus, Robertson a fait entendre son soutien personnel au régime de Taylor, qualifiant le Liberia d'endroit où Freedom Gold aurait « trouvé la liberté du culte, la liberté de mouvement, la liberté d'expression, et qui semble être un système judiciaire dévoué au respect de la loi[120].

Pétrole

Compte tenu de la réélection réussie et pacifique du président Kabbah, la Sierra Leone attire à nouveau des investisseurs étrangers. Alors qu'il n'y a pas de preuves de grandes quantités de réserves, une loi sur le pétrole a été adoptée par le gouvernement en juin 2002, et le processus d'appel d'offre pour des blocs en mer a été enclenché[121]. Cependant, ce processus n'est pas aussi ouvert et transparent que beaucoup l'auraient souhaité, ce qui engendre quelques craintes que les profits soient détournés pour enrichir un petit groupe d'hommes d'affaires et leaders politiques de haut rang. La Guinée n'a à proprement parler pas d'industrie pétrolière, et bien que le Liberia n'en ait que peu, en ce qui concerne l'industrie pétrolière dynamique, il attire l'intérêt de firmes étrangères. En 2000, Fusion Oil et Gas NL (une firme australienne) ont finalisé une étude technique du Bloc A au large des côtes libériennes pour le compte de Daytona Energy (une société canadienne) et Fusion même. L'étude a montré qu'il y avait « suffisamment de perspectives » pour avancer dans les négociations[122]. Alors que l'on parle peu de la productivité du bloc, Daytona et Fusion Oil continuent à l'entretenir[123].

Bois en Guinée et Côte d'Ivoire

La Guinée et la Côte d'Ivoire ont toutes les deux leurs propres industries forestières, qui sont des générateurs de revenus importants pour les deux pays. La Guinée entretient des réserves de bois assez considérables, bien qu'elles s'épuisent à une grande vitesse. On peut dire la même chose pour la Côte d'Ivoire qui dispose de sa propre industrie forestière, mais les entreprises surexploitent et causent des dommages considérables à l'écologie actuelle ivoirienne et pour des perspectives de revenus durables du bois. La Côte d'Ivoire est déjà obligée d'importer des espèces qu'elle possédait jadis en abondance. De plus, le pays sert de point de transit pour le bois importé illégalement du Liberia et de la Guinée ; une tactique employée pour obscurcir l'origine du bois et éviter les taxes sur le revenu intérieur et les taxes douanières.

Caoutchouc

L'industrie du caoutchouc fournit une des dernières sources importantes de devises pour le Liberia, mais cette industrie est sujette aux fluctuations des prix mondiaux du caoutchouc, qui ont été très bas ces derniers temps. Bridgestone/Firestone (BFS) Diversified Products, LLC (BFDP), une filiale du japonais Bridgestone, gère la plus grande culture de caoutchouc du Liberia[124], avec 36 422,5 ha et 11 millions d'arbres. Tout en étant une source renouvelable de revenus, la production a stagné. Bien qu'une grande partie des arbres aient atteint la fin de leur productivité, il n'y a pas eu suffisamment de replantations entreprises[125]. Ceci a mis au point mort le développement, jadis important, de l'industrie du caoutchouc au Liberia ces dernières années, puisque la croissance en 2001 n'atteint que 11 %. Ce tassement de la production et le fait de ne pas avoir replanté mèneront à une baisse importante de la productivité et des revenus des années à venir[126].

Annex 4:
Annexe 4: 2001 Le conseil d'administration de l'Autorité de développement des forêts (ADF)
Source: 2001 FDA Annual Report

1. Francis Karpeh	Président
2. Willie Belleh, Jr	Vice-président
3. Lewis Brown	Membre
4. Rudolph Merab	Membre
5. Redinald Pratt (sic)	Membre
6. Morris Saytumah	Membre
7. Gus Kouwenhoven	Membre
8. Demetrious B. Taylor	Membre

Exploitation du diamant près de Zimmi, Sierra Leone. Avril 2002.

Poste frontalier près de Zimmi, Sierra Leone, où Global Witness a trouvé des allégations d'un trafic de contrebande du diamant. Avril 2002.

Annexe 5: Volume de production de l'industrie forestière et valeurs FOB

Production Mensuelle des grumes (janvier-decembre 2001)
Source: 2001 FDA Annual Report

Mois	Production (m^3)
Janvier	76,687.739
Février	99,680.228
Mars	138,647.956
Avril	141,294.086
Mai	103,205.131
Juin	99,756.762
Juillet	72,557.936
Août	58,642.388
Septembre	14,534.992
Octobre	10,071.242
Novembre	62,369.666
Décembre	104,843.949
TOTALE	**982,292.075**

Production related assessed revenue

Source: 2001 Rapport annuel ADF

Mois	Exportation Designee De Grumes (m^3)	Exportation Reelle Designee De Grumes (m^3)	Fonds De Stimulaton A L'industrialisation (US$)	Exportation Designee De Bois Brut De Sciage (m^3)	Actual Sawn Timber Export (m^3)	Frais Sur Les Produits Forestiers (US$)
Janvier	66,047.719	49,131.869	334,473.48	966.422	637.019	3,660.86
Février	78,787.940	132,196.966	434,666.82	783.872	307.330	3,264.19
March	118,676.157	57,241.287	454,812.44	559.847	1,310.551	1,755.87
Avril	124,422.265	111,589.651	309,856.86	2,458.298	977.212	9,675.09
Mai	84,549.646	63,562.043	479,009.91	755.095	2,167.512	6,916.14
Juin	85,800.562	80,754.619	476,272.75	988.070	1,150.939	8,089.80
Juillet	60,743.689	63,008.483	377,082.03	1,667.513	1,453.409	6,667.68
Août	47,678.756	52,359.713	266,522.17	2,727.451	3,191.181	9,888.14
Septembre	30,322.147	51,005.555	174,425.77	2,135.675	1,370.132	8,663.22
Octobre	7,752.476	10,981.478	106,670.77	1,921.777	390.479	6,432.98
Novembre	61,201.542	6,841.005	208,626.80	1,782.346	-	6,733.85
Décembre	93,932.776	94,941.991	353,748.37	1,046.200	1,581.009	4,620.62
TOTAL	**860,081.714**	**773,612.660**	**4,176,167.76**	**19,792.566**	**14,572.773**	**76,368.44**

Exportation des grumes: export actuel des grumes par compagnie

Source: 2001 Rapport annuel de UDF

Compagnie	Volume (m^3)	Valeur FOB (US$)
OTC	454,950.041	43,252,046.69
Natura	61,870.161	5,678,262.34
MWPI	47,649.842	6,408,985.96
ILC	57,120.546	5,752,453.32
RTC	31,538.967	3,767,040.04
ULC	25,112.662	2,869,682.10
LLWPC/TTCO	15,066.382	1,640.407.73
MGC	17,068.877	2,557.697.09
ILFC	11,080.057	1,392,117.50
CTC	7,662.834	1,145,005.41
LWMC/CBI	7,712.356	915,590.08
DGL	6,929.300	934,232.46
DABA	5,844.391	658,975.76
ATI	4,387.278	450,203.80
TUTEX	3,791.535	523,019.64
XLL	3,342.404	458,181.84
AWPC	2,702.198	290,057.52
FORUM	2,399.985	131,998.83
FHC	1,906.140	271,371.16
FAPCO	1,648.122	207,826.62
BIN	1,363.837	218,234.20
Tropical Logging Company	1,262.690	180,880.40
GAMMA	580.650	87,977.46
RGMM	438.404	65,490.75
Tropical Lumber Company	157.128	26,660.30
YLII	25.873	4,527.78
TOTALE	**773,612.660**	**79,883,926.79**

Round Log Production Per Species (Jan-Dec 2001)

Source: 2001 Rapport annuel ADF

Trade Name	Volume
Ekki; Ironwood	61,485.426
Naingon; Whismore	120,381.617
Tetra	116,411.750
Abura	52,917.162
Iroko	30,344.230
Dahoma	38,821.542
Didelotia	27,979.399
Parinari	34,759.913
Naga	96,087.766
Apome	3,044.894
Ceiba; Cottonwood	73,500.451
Limbali	14,596.400
Kussia	26,541.886
Lovoa	30,033.319
Aiele	27,255.887
Framire	9,875.383
Kokoti	32,631.266
Faro	22,136.572
Sipo	25,951.018
Tiama	8,587.689
Aningre	21,820.606
Kotibe	1,247.904
Dantone	3,842.105
Wawa; Samba	9,982.496
Tali; Sasswood	6,131.908
Khaya	5,633.534
Hannoa	2,242.157
Anthonatha	4,904.244
Akatio	1,135.671
Lati	5,306.708
Sapelle	10,311.129
Ilomba	7,234.807
Movingui	3,309.758
Bosse	3,292.639
Klainedoxa	3,339.345
Etimoe	1,915.889
Capocalyx	1,519.760
Kossipo	2,172.478
Parkia	1,111.716
Dialium	513.023
Others	31,980.840
TOTAL	**982,292.075**

Annexe 6: Information maritime de l'industrie forestière libérienne, de janvier 2001 à juillet 2002

NB: ceci n'est pas une liste complète

Nom du navire	Destination	Fournisseur	Acheteur
Abou 1	Dakar, Senegal	TTCO/LLWPC	Intership
Abou 1	Dakar, Senegal	MWPI II/ LLWPC/TTCO	Intership
Abou 1	Dakar, Senegal		
Abou 1	Dakar, Senegal		
Abou 1	Dakar, Senegal		
Achilles	Penglai, China		
Achilles	Chiwan, China		
African Begonia	Caen, France/ Casablanca, Morocco		DLH Nordisk
African Trader	Lefkandi, Greece	OTC	DLH Nordisk
African Trader	Lefkandi, Greece	OTC	MBT
African Trader	Lefkandi, Greece	OTC	Theodor Nagel
African Trader	Lefkandi, Greece	OTC	Theodor Nagel & MBT
African Trader	Lefkandi, Greece		MBT & Interholco
African Trader	Lefkandi, Greece		Theodor Nagel
Agat	Amsterdam, Holland	OTC	Theodor Nagel
Agia Irene	Lefkandi, Greece	OTC	Interholco AG
Agia Irene	Sagunto, Spain/Sete, France		DLH, VH & MBT
Alcinoe	China	OTC	Global Star
Altis	Kemaman, Malaysia	RTC	STP
Angelina 1	Vasto, Italy	MWPI	Loriah
Antarctic Mariner	China Ports, China		
Antarctic Mariner	Penglai, China		
Antarctic Mariner	China Ports, China		
Antarctic Mariner	China Ports, China		
Antarctic Mariner	Penglai, China		
Antartic Mariner	Penglai, China	OTC	Global Star
Arktis Fighter	Ravenna, Italy	MWPI	Loriah
Aron	Sete, France	OTC	DLH Nordisk
Aron	Ravenna, Italy		
Atermon	China Sea Ports, China	OTC	Global Star
Atlantic Mercado	Sete, France	MWPI	Loriah
Atlantic Mercado	Sete, France		
Atlas Sea	Zhang Jia Gang, China	OTC/E&OE	Global Star
Bavaria	Sete, France	MWPI	Loriah
BBC Australia	Sete, France		
Benarita	Penglai & Chiwan, China	OTC	Global Star, DLH
Broadgate	Penglai, China	OTC/E&OE	Global Star
Broadgate	Chiwan, China	OTC/E&OE	Global Star
Calypso - N	Penglai, China	OTC	E&OE
Carrier	Sete, France	MWPI	Loriah
Carrier	Sete, France	MWPI	Loriah
CEC Blue	Ravenna, Italy		
CEC Dream	Sogunto, Spain		
CEC Force	Salerno, Italy	MWPI	Loriah
CEC Hunter	Sete, France		
CEC Meridian	Ravenna, Italy	MWPI	Loriah
CEC Pride	Sogunto, Spain		
Corn Racer	Penglai, China		DLH, Theodore
Corn Racer	China Ports, China		Nagel & Treemex
Delight	Nantes, France/ Amsterdam, Holland/ Nordenham, Gemany		
Dimitrios Nanios	Penglai, China	OTC	Global Star
Dimitrios Nanios	Zhang Jia Gang, China	OTC	Global Star
Dimitrios Nanios	Chiwan, China	OTC	Global Star
Dutch Sea	Sete, France	MWPI	Loriah
Dutch Sea	Sete, France		
Eastern Forest	China Sea Ports, China	OTC	Global Star
Edda	Bordeaux, France	MWPI	Loriah
Ekaterini	Sete, France	MWPI	Loriah
Ekaterini	Vasto, Italy		
Ekaterini	Ravenna, Italy		
Elinda	Casablanca, Morocco	OTC	Theodor Nagel

Evangeline	Sete, France	MWPI	Loriah
Express	Bordeaux, France	MWPI	Loriah
Express	Bordeaux, France		
Fraternity Wisdom	Mangalore, India	OTC	Sunlight Mercantile
Frigga	Sete, France		
Geortina	Lefkandi, Greece	OTC	HBT
Geortina	Lefkandi, Greece	OTC	Theodor Nagel
Geortina	Kalamaki, Greece	OTC	DLH Nordisk
Golden	Ravenna, Italy	OTC	Andrighetti Legnami
Golden	Derince, Turkey		Interholco AG
Golden	Bayonne, France/ Nordenham, Germany/ La Pallice, France		DLH Nordisk, Treemex & MBT
Hem Star	Salerno, Italy	TTCO/MWPI	Intership
Hem Star	Ravenna, Italy		
Hem Star	Vasto, Italy		
Heron	China	OTC	Global Star
Ikariada	Derince, Turkey & Lefkandi, Greece		DLH Nordisk & MBT
Inni Trader	Salerno, Italy	OTC	Holz Product Co AG
Inni Trader	Monfalcone, Italy	OTC	Holz Product Co AG
Isis 1	Lefkandi, Greece	OTC/ILC/NLI	Interholco AG
Isis 1	Dakar, Senegal	OTC	DLH Nordisk
Isis 1	Derince, Turkey	OTC	Interholco AG
Isis 1	Derince, Turkey	OTC/ILC/NLI	DLH Nordisk
Jorita	Penglai, China		Global Star
Kamilla	Sete, France		
Kate	Sete, France	OTC	DLH & MBT
Lebasee	Sete, France	MWPI	Loriah
Lebasee	Hull, UK/Nates, France	MWPI	Loriah
Lima	Penglai, China	OTC	Global Star
Lima	Chiwan, China	OTC	Global Star
Louise	Sete, France		
Malagasy	Nantes, France	OTC	DLH
Malagasy	Nantes, France	OTC	MBT
Malagasy	Nantes, France	OTC	Theodor Nagel
Melte B	Sete, France		
Meltemi	Derince, Turkey	OTC	DLH
Meltemi	Monfalcone, Italy	OTC	MBT
Meltemi	Sagunto, Spain	OTC	MBT
Mentor	Honfleur-nates, France	MWPI	Loriah
Nesse	Sete, France and Spain		
Nesse	Sogunto, Spain		
Nikolay Kantemir	Caen, France		
Nordkap	Greek port, Greece		Theodor Nagel
Nordkap	La Pallice, France/Villagaria/ Nantes, France	OTC	DLH, VHT & MBT
Norita	Penglai, China	OTC	Global Star
Norita	Penglai/Chiwan, China	OTC/Natura	Global Star
Novokubansk	Bordeaux, France		
Osios David	Sete, France	OTC	DLH
Osios David	Ravenna, Italy	OTC	MBT
Ostkap	Nantes, France	OTC	DLH Nordisk
Ostkap	Amsterdam, Holland	OTC	Afram-Hout BV
Padout 1	San Pedro, CDI	TTCO/LLWPC	Intership
Panormos Pride	Chiwan, China	OTC	Global Star
Panormos Pride	Penglai, China	OTC	Global Star
Panormos Pride	Chiwan, China	OTC	Global Star
Panormos Pride	Indonesian Port, Indonesia	OTC	Global Star
Panormos Pride	China	OTC	Global Star
Parita	China Sea Ports, China	OTC	Global Star
Parita	Penglai, China	OTC	Global Star
Paul Douala	Vianna De Caslo, Portugal	MWPI	Loriah
Posen	Hull, UK		
Potoon	Ravenna, Italy		
Rony	Italian Port, Italy	OTC	GW
Rony	Ancona, Italy	OTC	Tecnoalp
Rubin	Casablanca, Morocco	OTC	Theodor Nagel
Rubin Bonanza	Penglai, China	OTC	Global Star
Rubin Bonanza	Chiwan, China	OTC	Global Star
Samsun Earnest	Penglai, China		

Samsun Earnest	China Ports, China		
Scan Falcon	Carrara, Italy	LLWPC/TTCO	
Sea Liberty	Penglai, China	OTC	Global Star
Sea Orchid	Zhang Jia Gang, China	OTC/Natura	Global Star
Sea Wind	Penglai, China	OTC	Global Star
Sea Wind	Caen/Nantes, France		
Senorita	Penglai, China		
Senorita	Chiwan, China		
Shi Koku Pride	Indian Port, India	OTC	Simla Trade
Shi Koku Pride	Mangalore, India	OTC	WBT
Sofia III	Salerno, Italy	MWPI/TTCO	Loriah
Springwood	Penglai, China		
Springwood	Chiwan, China		
Stevns Traders	Salerno, Italy	TTCO/MGC/MWPI	Loriah
Swallow	Bordeaux, France	BIN/MWPI	Loriah
Swallow	Salerno, Italy	MWPI	Loriah
Thelita	Ravenna, Italy		
UAL Texas	Nordenham, Germany	OTC	MBT
UAL Texas	Bayonne, France	OTC	DLH
Uglerruosk	Derince, Turkey		
Western Island	China Ports, China	OTC	Global Star
Zini	Derince & Kalamaki, Turkey	OTC	DLH
Zini	Derince & Kalamaki, Turkey	OTC	MBT
Zini	Sfax, Tunisia	OTC	Timber Overseas Provider
Zini	Greek port, Greece	OTC	DLH Nordisk
Zini	Ancona, Italy	OTC	TTS
Zini	Ancona, Italy	OTC	MBP
Zini	Ancona, Italy	OTC	TTS
Zini	Dakar, Senegal	OTC	DLH

[1] "*The Role of Liberia's Logging Industry in National and Regional Security*", document de briefing de Global Witness, janvier 2001
[2] « Admis sous condition d'anonymat. »
[3] L'index du Programme des Nations Unies pour le Développement, 2000
[4] Lettre datée le 26 octobre 2001 du Président du Comité du Conseil de Sécurité, établi conformément à la Résolution 1343 (2001) sur le Libéria, adressée au Président du Conseil de Sécurité en transmettant le rapport du Groupe d'experts sur le Libéria (S/2001/1015)
[5] *Taylor-Made*. Global Witness, septembre 2001, Document de briefing de Global Witness, mai 2002
[6] *Taylor-Made*, 2001
[7] "La résolution 1343 (2001) du CSNU; Rapport du Groupe d'experts nomme conformément à la résolution 1306 (2000) du CSNU, paragraphe 19, concernant la Sierra Leone (S/2000/1195)
[8] Rapport du secrétaire général en application du paragraphe 13 (a) de la résolution 1343 (2001) sur le Liberia (S/2001/939)
[9] Résolution 1402 (2002) du CSNU
[10] Enquête par Global Witness 2002
[11] Human Rights Watch, *Back to the Brink: War crimes by Liberian Government and Rebels*, le 1er mai 2002
[12] Voir http://web.amnesty.org/ai.nsf/countries/liberia
[13] Rapport du Groupe d'experts nommé conformément au paragraphe 4 de la Résolution 1395 (2002) sur le Libéria
[14] S/2002/470
[15] Enquête par Global Witness 2002
[16] S/2002/470
[17] S/2002/470
[18] S/2002/470
[19] S/2002/470
[20] "Italy arrest linked to Al-Qaeda," BBC news online, 04 Août 2002, http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/europe/2171114.stm
[21] BBC News online, 04 August 2002
[22] S/2002/470
[23] S/2002/470
[24] S/2002/470
[25] "Minister Goodridge Caught Red-Handed, Visa Revoked", The Perspective, le 17 juin 2002
[26] Pour voir les documents, voir: http://www.un.org/Docs/sc/committees/Liberia2Template.htm
[27] Pour voir les documents, voir: http://www.globalwitness.org/campaigns/forests/liberia/index.html
[28] Douglas Farah, "Liberian Leader Again Finds Means to Hang On", Washington Post, le 4 juin 2002
[29] Milton Teahjay, "Logging companies as conduits for domestic political repression", voir http://www.copla.org/teahjaypart1.htm, 2001
[30] Enquêtes et recherche par Global Witness
[31] Farah, 2002
[32] Enquêtes et recherche par Global Witness 2002
[33] Enquêtes et recherche par Global Witness 2002
[34] Farah, 2002
[35] Taylor-made, 2001
[36] S/2000/1195 , S/2001/1015 , S/2002/470
[37] Douglas Farah, "Al Qaeda cash tied to diamond trade", Washington Post, le 2 novembre 2001
[38] Farah, 2001
[39] S/2002/470
[40] Farah, 2001
[41] Global Witness, document de briefing, janvier 2001
[42] Teahjay, 2001
[43] "*Bassonians Decry OTC operations…Veep Blah Promises to Transmit grievances to Pres. Taylor", The Inquirer*, le 1er mai 2002
[44] "*Plunder*" rapport par *Save My Future Foundation* (SAMFU), Liberia, 2002
[45] Teahjay, 2001
[46] "*Renewed Allegations Against OTC*", *The News (Monrovia)*, 17 Juil 2002
[47] SAMFU 2002
[48] Enquêtes et recherches de Global Witness 2002
[49] *The Enquirer*, 2002
[50] "Ex-employees Complain OTC of Illegal Dismissal", *The News*, le 22 juillet 2002, page 6

[51] SAMFU 2002
[52] *The News* (Monrovia), le 17 juillet 2002
[53] SAMFU 2002
[54] *The Enquirer*, 2002
[55] Teahjay, 2001
[56] SAMFU, 2002
[57] *Taylor-Made*, 2001
[58] *Taylor-Made*, 2001
[59] "Marchés Tropicaux", 1992. Cité dans: *Economist Intelligence Unit*, 3, 1992, p. 33, Londres
[60] Tel que trouvé dans le dépliant : Hardwoodmarkets.com, décembre 2001
[61] *Rapport annuel de l'ADF*, 2001
[62] World Trade Atlas 2001
[63] *Rapport annuel de l'ADF*, 2001
[64] "Battle for Biodiversity: France First to Commit to Saving the Ancient Forests. Germany Next to Join", *Greenpeace*, le 12 avril 2002
[65] Mark Hunter. "A California lawsuit makes Paris tremble", tel que trouvé à www.salon.com/news/feature/2000/02/22/pinault/print.html
[66] "Creative Businessman", *The Economist*, 19-25 février 2000
[67] Forbes, « Forbe's Faces : Francoise Pinault », le 1er décembre, 2000
[68] « Pinault Bois & Materiaux Acquires Malet Materiaux in the South-West of France", Pinault Printemps-Redoute, le 1er septembre 2001
[69] Enquête de Global Witness 2001
[70] Pierrick Mangeais, acheteur de Pinault, dans une Interview téléphonique avec Global Witness, le 2 avril 2001
[71] *The Economist*, 2000
[72] *The Economist*, 2000
[73] Hunter, 2000
[74] http://www.forests-trends.org/whoweare/pdf/Huangshan/Zhu_HS.pdf
[75] Rapport du Groupe d'experts nommés conformément à la Résolution 1306 (2000) du Conseil de sécurité, paragraphe 19, concernant la Sierra Leone, (S/2000/1195)
[76] *Contrat d'achat avec China National Aero-space Import and Export Corporation*, non daté.
[77] Voir http://web.catic.com.cn
[78] "UN New Task: Handling Agents of Horror" (éditorial), *The Perspective (Atlanta)*, 9 février 2001
[79] Enquêtes de Global Witness
[80] Kowk-fung Tsang et Ryan Law, "Discovering the Hong Kong Ammunition Smuggler", *The Eastweek Magazine (Hong Kong)*, le 26 juin 2002
[81] *Tsang et Ryan Law*, 2002
[82] *Rapport annuel de l'ADF*, 2001
[83] World Trade Atlas, 2002
[84] Voir http://www.dlh-group.com/en/frameset.html?miljo_home.html
[85] Document du ministère des Fôrets et de l'Environment, Cameron, septembre 2002
[86] "DLH in bad company"', *Politikken*, le 5 mars 2002; 'At Loggerheads', *The Guardian*, le 17 avril 2002
[87] Lettre de Robin des Bois à DLH, le 2 mars 2002
[88] http://www.dlh-group.com/en/frameset.html?miljo_home.html, section "Environmental News"
[89] Greenpeace, 2001
[90] Observation personnelle de Filip Verbelen, Greenpeace Forest Campaigner
[91] Antony Barnett, "Bloody logs of war linked to English idyll", *The Observer* (London), le 14 avril 2002
[92] Enquêtes de Greenpeace investigations, avril 2002
[93] Correspondance entre Robin des Bois et DLH, 2002
[94] *The Inquirer*, 2002
[95] Enquêtes de Global Witness en juillet 2002
[96] Voir "Revised List of Persons Subject to Travel Restrictions Pursuant to Resolution 1343 (2001) on Liberia" de l'ONU
[97] Enquêtes de Global Witness, juillet 2002
[98] Abbas Fawaz, président de MWPI, a dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU en décembre 2001 expliqué que ULC et MWPI étaient deux compagnies différentes, et opérées par deux individus différents; dans ce cas, deux frères
[99] Rapport annuel de l'ADF2001
[100] "Logging Companies' Workers Run Amok", *The Enquirer*, Monrovia, le 18 juin 2002
[101] Interview de Global Witness avec du personnel de l'ONU, 2002
[102] Interview de Global Witness avec du personnel de l'UNHCR, en août 2002
[103] "Sierra Leone identifies Liberian forces as kidnappers of 17 hostages", *Agence France-Presse*, 12 Août 2002
[104] S/2002/470
[105] S/2002/470
[106] S/2001/1195
[107] S/2002/470
[108] S/2002/470
[109] S/2002/470
[110] S/2002/470
[111] S/2002/470
[112] Enquêtes de Global Witness, 2002
[113] Interview de Global Witness avec des forces de sécurité de Sierra Leone, 2002
[114] http://www.mbendi.co.za/indy/ming/af/gu/p0005.htm
[115] http://www.mbendi.co.za/indy/ming/af/li/p0005.htm
[116] Ken Gooding, "Institutional Thumbs-Up for Gold Explorer." *Miningweb* (Johannesburg). 29 Mai 2002, tel que trouvé sur www.allafrica.com
[117] Daniel Roth, "Pat Robertson's Quest for Eternal Life", *Fortune*, 10 Juin 2002
[118] Michael Barone, "Dirty Diamonds", http://www.usnews.com/usnews/opinion/baroneweb/mb_011112.htm
[119] Chuck Fager. "Robertson Takes Flak for Gold-Mining Venture", www.christianitytoday.com
[120] Pat Robertson's Letter to the Editor of *The Washington Post*, http://www.patrobertson.com/PressReleases/TotheWashingtonPost1.asp
[121] http://www.dundee.ac.uk/cepmlp/journal/html/news.html
[122] Daytona Energy Press Release, 27 Juillet 2000
[123] http://www.mbendi.co.za/orgs/ci9q.htm
[124] http://www.bridgestone- firestone.com/news/corporate/news/2002/co_bgrd/020710_bckgrd.htm
[125] S/2002/470
[126] Note d'information au public du Fonds Monétaire International MI (PIN), n° 02/72,le 18 juillet 2002

global witness

Autres publications de global Witness

Egalement disponibles sure notre site Internet : http//www.globalwitness.org

« Deforestation without limits – How the Cambodian government failed to tackle the untouchables »
publié en juillet 2002

"All the Presidents' Men – The devastating Story of Oil and Banking in Angola's Privatised War"
publié en mars 2002

"Branching Out – Zimbabwe's Resource Colonialism in Democratic Republic of Congo
publié en février 2002

"Can Controls Work? – A Review of the Angolan Diamond Control System"
publié en décembre 2001

"Taylor-made – The Pivotal Role of Liberia's Forests and Flag of Convenience in Regional Conflict"
publié en septembre 2001

"The Credibility Gap – and the Need to Bridge It Increasing the pace of forestry reform"
publié en mai 2001

"Review of the Sierra Leone Diamond Certification System and Proposals and Recommendations for the Kimberley Process for a Fully Integrated Certification System (FICS)"
publié en avril 2001

"Conflict Diamonds – Possibilities for the Identification, Certification and Control of Diamonds"
publié en juin 2000

"Chainsaws Speak Louder Than Words"
publié en mai 2000

"Timber Takeaway – Japanese Over-consumption – the Forgotten Campaign"
publié en mars 2000

"The Untouchables – Forest crimes and the concessionaires – can Cambodia afford to keep them?"
publié en décembre 1999

"A Crude Awakening – The Role of the Oil and Banking Industries in Angola's Civil War and the Plundering of State Assets"
publié en décembre 1999

"Made in Vietnam – Cut in Cambodia How the garden furniture trade is destroying rainforests"
publié en avril 1999

"Crackdown or Pause – A Chance for Forestry Reform in Cambodia?"
publié en février 1999

"A Rough Trade – The Role of Companies and Governments in the Angolan Conflict"
publié en décembre 1998

"Going Places – Cambodia's Future on the Move"
publié en mars 1998

"Just Deserts for Cambodia – Deforestation & the Co-Prime Ministers' Legacy to the Country"
publié en juin 1997

"A Tug of War – the Struggle to Protect Cambodia's Forests"
publié en mars 1997

"Cambodia, Where Money Grows on Trees – Continuing Abuses of Cambodia's Forest Policy"
publié en octobre 1996

"RGC Forest Policy & Practice – the Case for Positive Conditionality"
publié en mai 1996

"Corruption, War & Forest Policy – the Unsustainable Exploitation of Cambodia's Forests"
publié en février 1996

"Thai-Khmer Rouge Links & the Illegal Trade in Cambodia's Timber"
publié en juillet 1995

"Forests, Famine & War – the Key to Cambodia's Future"
publié en mars 1995

Global Witness Ltd.
P O Box 6042
London
N19 5WP
United Kingdom

Telephone: +44 (0) 20 7272 6731
Fax: +44 (0) 20 72729425

e-mail: mail@globalwitness.org
http://www.globalwitness.org/

Global Witness est une organisation non gouvernementale britannique qui se concentre sur les liens entre les violations de l'environnement et celles des droits de l'homme et, particulièrement sur l'impact de l'exploitation des ressources naturelles sur les pays et leurs populations. Grâce à des techniques d'investigations novatrices, Global Witness réunit des informations et des preuves qui peuvent être utilisées pour le lobbying et la sensibilisation. Les informations de Global Witness sont utilisées pour informer les gouvernements, les organisations inter-gouvernementales, les ONG et les médias. Global Witness n'a aucune appartenance politique.

Remerciements

La production de ce rapport n'aurait pas été possible sans le soutien de nombreux et courageux collègues et collaborateurs libériens, au Libéria et à l'étranger. Nous devons aussi remercier les volontaires et le personnel de Global Witness, de nombreux aides anonymes, Greenpeace International, International Transport Workers Federation et les fidèles donateurs de Global Witness dont le soutien a rendu possible les recherches réalisées pour ce rapport.

Ce rapport est le copyright de Global Witness et ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit sans autorisation écrite de la part de l'organisation, sauf par ceux qui souhaiteraient l'utiliser afin de servir la protection des droits de l'homme et de l'environnement.

Design: The Plumbers.
Concept de la couverture et layout: Viola Wiebe.
Toutes les photos © Global Witness sauf là où indiqué.
ISBN 1 903304 08 3

Front Cover:
Charles Taylor: © Global Policy

"Speak the truth to
the people;
Talk sense to the people;
Free them with reason;
Free them with honesty,

- Mari Evans

Célèbre poète, playwright,
professeure afro-américaine.
Tel que publié dans Le News
(Monrovia) le 23 juillet 2002

global witness

Global Witness Ltd.
P O Box 6042
London
N19 5WP
United Kingdom

Telephone: +44 (0) 20 7272 6731
Fax: +44 (0) 20 72729425
e-mail: mail@globalwitness.org
http://www.globalwitness.org/